

**JUDAÏSME**

ÉTUDES PUBLIÉES SOUS LA DIRECTION DE P.-L. COUCHOUD

**une vie  
humaine**

par

**URIEL DA COSTA**

traduit du latin et précédé d'une étude  
sur l'auteur

par

**A.-B. DUFF et PIERRE KAAAN**



**F. RIEDER ET C<sup>ie</sup>, ÉDITEURS**

**7, PLACE SAINT-SULPICE, 7**

**PARIS**



**JUDAÏSME**  
**III**





**UNE VIE HUMAINE**



JUDAÏSME

ÉTUDES PUBLIÉES SOUS LA DIRECTION DE P.-L. COUCHOUD

(3,)

# UNE VIE HUMAINE

PAR  
URIEL DA COSTA

traduit du latin et précédé d'une étude  
sur l'auteur

PAR  
A.-B. DUFF ET PIERRE KAN



F. RIEDER ET C<sup>te</sup>, ÉDITEURS

7, PLACE SAINT-SULPICE, 7

PARIS

M. CM. XXVI

IL A ÉTÉ TIRÉ DE CET OUVRAGE :  
100 EXEMPLAIRES SUR VÉLIN PUR  
FIL DES PAPETERIES LAFUMA, DE  
VOIRON, DONT 10 HORS COMMERCE,  
NUMÉROTÉS DE A A J ET DE 1 A 90,  
ET EXCEPTIONNELLEMENT  
12 EXEMPLAIRES SUR VERGÉ  
D'ARCHES, A LA FORME, NUMÉ-  
ROTÉS DE K A V.

[Acosta, Wiel]

(Exemplar humanae vitae, franz.)

STADTBIBLIOTHEK  
FRANKFURT A. M.

DROITS DE TRADUCTION ET  
DE REPRODUCTION RÉSERVÉS  
POUR TOUS PAYS. COPYRIGHT  
BY F. RIEDER ET C<sup>ie</sup>, 1926.

# **INTRODUCTION**



## LE SANG D'URIEL DA COSTA

**L**E règne d'Alphonse V fut, pour les Juifs du Portugal, le dernier éclat d'une torche en lutte avec la nuit. Ce roi, comme beaucoup d'autres, eut son Juif : Don Ishac Abravanel, médiocre philosophe, exégète prolix si l'on veut, mais grande âme. Bon politique et habile financier surtout ; d'où son influence. On l'aimait, à la Cour d'Alphonse. Et Don Ishac, nous atteste son fils, Juda Léon, l'auteur des *Dialoghi d'Amore*, « servit à ses coréligionnaires de bouclier et de rempart ».

On recevait fort bien les Juifs à la cour : les Ibn Yahia, par exemple. Alphonse n'allait-il pas jusqu'à se livrer à des controverses religieuses avec l'un d'entre eux, avec Joseph ?

Les Juifs quittèrent alors les *juderias* et ne portèrent plus le signe distinctif de l'étoile à six pointes sur leur chapeau. Ils purent revêtir des habits de soie, s'enorgueillir d'une dague en métal précieux et même — chose qui faisait frémir d'indignation les

hommes d'église — monter des bêtes superbement harnachées. Mais les émeutes de 1449, à Lisbonne, et les Cortès de Santarem, de Lisbonne, de Coïmbre et d'Evora font déjà pressentir les événements que la fin du xv<sup>e</sup> siècle fera éclater.

Puis le roi meurt.

Son fils Jean II (1481-1495) — espèce de Louis XI portugais — énergique, dur et hypocrite, voulut établir le pouvoir absolu dans son petit État. Il fallait commencer par écraser les grands du royaume, et d'abord le plus dangereux. Le duc de Bragance fut jugé et exécuté, comme traître. Don Ishac Abravanel, grand ami du duc, se vit aussi mêlé à cette histoire de trahison. Il s'enfuit en Espagne pour tenir la caisse des serviteurs de la Foi, Ferdinand et Isabelle, sous le nez de Torquemada. Il sauva ainsi sa vie, son savoir et ses talents. Et voici les Juifs lusitaniens sans « bouclier » et sans « rempart ». Les lois restrictives entrent en vigueur.

Certes, Jean II n'aimait point les Juifs. Cela ne l'empêchait pas, bien entendu, d'avoir à son service des médecins juifs et d'utiliser le savoir des mathématiciens, astronomes et explorateurs juifs. Les noms de maître José Vecinho et de Moïse, mathématiciens du roi, resteront pour toujours acquis à l'histoire des grandes découvertes maritimes portugaises. Avec l'allemand Martin de Behaim, l'élève de Regiomontanus, ils appartenaient à la *junte* convoquée



par Jean II pour suppléer, dans les observations des navigateurs, cette gardienne des marins qu'est l'Étoile Polaire.

Certes, Jean avait aussi besoin d'argent pour toutes ses entreprises maritimes et, surtout, pour la guerre en terre d'Afrique contre les Infidèles. L'exil des Juifs espagnols lui en donnera.

\* \* \*

Grenade prise, la victoire de la Croix sur le Croissant consommée en Ibérie, l'orgueil espagnol ne connaît plus de barrière. L'histoire a reculé de huit siècles : la presqu'île est devenue chrétienne, dans son intégrité, comme aux temps heureux des Wisigoths. Désormais, il parut insupportable aux vainqueurs grisés de Boabdil que ces Juifs opiniâtres et faibles continuassent à briguer un droit de vie et de Dieu, à part, à l'ombre pourpre de la Croix triomphante. Par l'édit du 31 mars 1492, daté de l'Alhambra, les époux catholiques, Ferdinand d'Aragon et Isabelle de Castille, requièrent leurs Juifs de quitter, sous peine capitale, en quatre mois, les terres de Castille, d'Aragon, de Sicile et de Sardaigne.

Les rois catholiques ne cachèrent point leurs raisons. Les Juifs étaient dangereux pour la foi : ils faisaient rentrer au bercail du judaïsme les apostats — les *marranes*, les nouveaux-chrétiens — qui dans les

angoisses de 1391 ou lors du prêche de Ferrer, et plus tard encore — par sainte faiblesse humaine — avaient extérieurement apostasié le judaïsme. Les Juifs — voici leur grand crime — gangrénaient leurs frères *marranes* « d'hérésies juives ». Ils étaient un éternel rictus aux yeux de l'Église. Rictus à châtier, car rictus d'hommes faibles et opiniâtres.

On leur infligea donc l'exil.

Il fallut partir vers l'inconnu ; vers l'inconnu plus morne que la mort en Espagne. Il fallut quérir de nouvelles patries, eux que tout le monde détestait et qu'on n'admettait que pour leur argent problématique. On peut supposer qu'ils partirent 300.000, les uns se dirigeant vers le Nord, pour être plus tard chassés de la Navarre, d'autres se rendant en Italie, en Afrique, en Turquie. « La disette et la peste les poursuivirent, ils périrent à peu près tous. Mais la partie principale des exilés de Castille gagna le Portugal. »

Certes, les dominicains étaient là pour leur proposer lâchement, dans l'angoisse, le sauvetage du baptême. Mais Israël n'a pas courbé sa nuque de marbre et les fonts baptismaux ne tentèrent point cette incommensurable douleur juive en quête de l'incertain.

La moralité de cet exil hispanique que les Juifs appelèrent *la destruction de leur troisième temple* ?

Clio nous la donne en souriant. Il paraît que Fer-

dinand et son épouse Isabelle n'ont fait que suivre le sublime appel de l'unité, de la grandeur et de la conscience espagnole encore dans les langes.

\* \* \*

L'exil juif, source d'argent pour le roi de Portugal.

C'est le vénérable Ishac Aboab qui, accompagné d'autres notables juifs, s'en fut d'Espagne, près du roi de Portugal Jean II pour obtenir la permission d'établir des Juifs espagnols en terre portugaise. Mais, conseil pris avec les Juifs portugais, il ne demanda qu'un permis de séjour provisoire. Voici une merveilleuse affaire pour la caisse de Jean II : chaque tête de Juif transfuge lui rapportait, au moins, huit cruzades d'or pour un séjour de huit mois. Voilà, enfin, de quoi nourrir ses ambitions en Afrique !

Il se chargeait, il est vrai, de leur fournir assez de navires, à bas prix, pour continuer la route de leur exil. Tout est prévu : ceux qui n'acquitteront pas la taxe de séjour ou ceux qui resteront dans l'étendue des États du roi Jean, le terme de huit mois écoulé, seront déclarés propriété du roi.

Le nombre des Juifs espagnols réfugiés au Portugal fut de 120.000, selon la sèche chronique d'Abraham Zacuto. Ils durent s'établir dans les villes que le roi leur désigna et, bien entendu, payer des droits spéciaux aux bourgeois des villes. Mais la malédic-

tion divine sembla poursuivre ces pauvres épaves d'Israël. La peste les décima. Des vagues de haine et de méfiance les étouffaient. Et quand — après les criminels retards du roi « qui les amusa longtemps de paroles » — ils eurent des bateaux pour reprendre les chemins de l'exil, le cratère de leur souffrance déborda. Ils burent la lie des plus affreuses humiliations.

...Pendant la traversée, les marins se levèrent contre eux, les dépouillèrent de leurs vêtements, les garottèrent, et après avoir déshonoré leurs femmes sous leurs yeux sans que nul vint à leur secours, les menèrent en Afrique et les mirent à terre dans une région nue, inculte, aride et inhabitée. Leurs enfants demandèrent du pain et personne ne leur en donna, les mères levèrent leur regard au ciel en ces jours de désespoir. Quelques-uns creusèrent leur fosse et crièrent aux montagnes : « Recouvrez-nous » ; ils défaillaient comme blessés à mort et la vie leur devenait à charge, tant la faim les torturait (1)...

Quant à ceux qui ne purent payer les sommes exigées, ou qui, effrayés du sort de leurs frères qui avaient pris la mer, restèrent dans le pays, ils devinrent propriété du roi qui disposa ainsi de riches cadeaux pour les grands et les courtisans. C'était dans la nature des choses que l'ignominie se couronnât d'un acte de pieusarderie. Les enfants de ces malheureux — tous les enfants de trois à six ans — furent arrachés à leur mère et envoyés aux Iles de Saint-Thomas. Ces petits Juifs devaient être gagnés — en ces terres

(1) *Vallée des Pleurs*, traduction SÉE, p. 102-103.

maudites — aux caressantes vérités chrétiennes, que leurs parents avaient repoussées si obstinément. La tendresse de l'âge était un gage de réussite : ils n'étaient pas encore ou pas assez infectés de judaïsme. Le pieux chroniqueur Joseph Hacoheh, l'avignonais, dont le père fut de l'exil de 1492, nous a laissé sur cet événement, dans sa *Vallée des Pleurs*, une page de ciguë, émouvante par sa simplicité.

« En ce temps-là ses serviteurs (du roi Jean II) qui naviguaient sur la mer, avaient découvert l'île appelée Saint-Thomas et où se trouvent les grands poissons, particuliers à ces eaux, qu'on nomme *lagartos*, des serpents, des crapauds et des vipères. C'est là que le roi envoyait les malfaiteurs et ceux qui avaient mérité la mort et qu'il expédia aussi les enfants de ces Juifs affaiblis, sans que personne leur vînt en aide. Les mères élevèrent la voix dans les sanglots, lorsque ces chiens leur arrachèrent leurs enfants, qu'elles pressaient sur leur sein et leurs maris s'arrachèrent la barbe de désespoir dans ces moments affreux. Beaucoup de femmes se précipitèrent aux genoux du roi et s'écrièrent : « Oh ! de grâce, laisse-nous partir avec eux ! » Mais, comme un aspic sourd, il ne voulut point les entendre et ne daigna pas même les regarder. Une femme, serrant son enfant sur son cœur, se jeta de désespoir dans les flots et tous deux y trouvèrent la mort. Une fois à Saint-Thomas, les uns devinrent la pâture des *lagartos*, les autres moururent dans le besoin de toute chose, et un très petit nombre seulement fut sauvé. Leurs parents les pleurèrent longtemps (1). »

Jean II s'éteignit, fin octobre 1495, dans la douleur. Rendons-lui justice. Cet homme sut aimer et sut souffrir. Il pleurait depuis quelques années la mort de son fils unique, le bel Alphonse, le bien aimé

(1) *Op. cit.* traduction SÉE, p. 104



de sa femme et des Portugais. C'est à Manoël, duc de Beja, qu'échut la couronne, à la mort de Jean. Don Manoël était fils d'un homme qui connut la mort sur l'échafaud et rejeton d'une famille qui subit la persécution. La vie l'avait préparé à comprendre les douleurs et les grincements de dents des êtres sans force. Sur le trône, il sut esquisser un beau geste et rendit la liberté aux Juifs espagnols réduits en esclavage par son pieux prédécesseur. Persécutés et, partant, psychologues, ceux-ci voulurent prouver qu'ils avaient compris le geste. Leurs pérégrinations à travers les siècles ont appris aux Juifs que la noblesse n'est pas d'usage quand il s'agit d'eux.

Ils offrirent une grande somme d'argent au roi. Manoël refusa. Son biographe, l'évêque Osorius, nous dévoile le mystère de ce refus surprenant. Manoël voulut obtenir par son geste quelque chose de plus cher : la conversion des juifs.

A cette époque c'était bien original et même assez touchant comme moyen. Mais c'était aussi beaucoup demander aux Juifs. D'ailleurs il s'en repentira royalement et changera de méthode.

Manoël avait aussi son Juif. Ce ne fut point un argentier. Ce fut Abraham Zacuto, son astrologue « savant accompli en la science des mathématiques, accompli en l'astronomie ». Cet Abraham, originaire d'Espagne, « enseigna en chaire à Salamanque et fit de nouvelles tables (astronomiques) et les anciennes

tables de toutes les autres nations sont comme rien à côté des siennes. » Zacuto fut aussi l'historiographe du roi. Preuve que Manoël avait fort mauvais goût. La chronique hébraïque d'Abraham, le *Yohasin*, sèche et au langage barbare en est la preuve. Mais Zacuto était sincère : il ne croyait pas moins que son seigneur à l'astrologie. Et il sut, en somme, être utile d'autre façon. Ne lui devons-nous pas un perfectionnement de l'astrolabe ? Un jour — c'était en vue de l'expédition de Vasco de Gama — le roi consultait la sapience du firmament de son astrologue. Zacuto se montra favorable au départ. « Ta planète est grande, sire ! » ne fut pas un mince argument ; Vasco partit.

Mais le répit des Juifs espagnols transfuges comme celui des Juifs portugais, eux-mêmes, ne fut point de longue durée. Une raison d'État, sous forme d'épousailles, le troubla. Et ce fut le choc suprême. Le roi de Portugal Manoël n'était pas encore marié. Les Rois Catholiques avaient des filles. Un mariage entre le roi de Portugal et une infante était désiré des deux côtés. Ce mariage aurait pu créer un jour la grande unité ibérique : les couronnes de Castille, d'Aragon et de Portugal portées par la même tête. On offrit à Manoël la main de l'infante Jeanne, une pucelle. Manoël préféra celle de l'aînée, l'infante Isabelle, veuve de feu Affonso, héritier de Jean II. Manoël avait bien remplacé Affonso sur le trône de Por-

tugal, pourquoi ne le remplacerait-il pas aussi auprès de sa femme? Certes, celle-ci, veuve et endolorie, ne voulait point entendre parler mariage. Mais on vient à bout de ces humeurs de veuve, surtout quand le confesseur s'en charge. Ne lui faisait-on pas voir dans son hymen une victoire éclatante de la foi catholique? C'était irrésistible.

Avant même d'avoir promis la main de leur fille aînée, Isabelle et Ferdinand firent savoir leurs conditions : il fallait chasser du Portugal, dans un délai rapproché, outre les Maures, « la nation scélérate, détestée de Dieu et des hommes » et entrer dans l'alliance castillane contre le roi de France, Charles VIII. Isabelle de Castille avait promis sa haine sacrée au peuple martyr ; et elle savait la poursuivre diaboliquement. Aux petits princes italiens on se permettait d'envoyer des ordres, au roi d'Angleterre on adressait des prières, pour obtenir la chasse aux Juifs. Pour le roi du Portugal cette chasse était devenue la condition de son mariage. Voilà qui était bien ennuyeux pour lui. Il hésitait. Ces Juifs étaient tellement utiles à son royaume! Il alla jusqu'à consulter son conseil. L'avis des grands fut partagé.

Les Juifs ont été expulsés d'Espagne, de France, d'Angleterre, d'Écosse, des États scandinaves ; preuve qu'ils sont dignes de leur châtiment, argumentaient les uns. Et puis le peuple les haïssait et les considérait comme de vrais ennemis de la foi chrétienne.



Les Juifs habitent les républiques italiennes, la Hongrie, la Pologne, la Bohême, l'Allemagne, et peuvent y pratiquer leur religion ; même la tête de l'Église, le seigneur Pape, les accepte dans les États de sa mouvance ; donc on pourrait les laisser vivre aussi au Portugal, disaient les autres. Puis il ne serait vraiment pas très habile de laisser partir ces gens-là. Ils sont utiles au royaume. Partis, ils serviront peut-être des ennemis, les Maures : double perte. Autre inconvénient : exilés, ils emporteront leur savoir-faire et leurs connaissances en matière de fabrication d'armes. Et puis, *ultima ratio* — celle-ci d'ordre religieux — tant qu'ils sont parmi les chrétiens on peut espérer leur entrée dans le giron de l'Église ; une fois partis, dans les pays infidèles, ils seront perdus pour toujours. Le mirage d'une Ibérie unifiée eut raison provisoirement de tous ces arguments de sagesse boutiquière. Isabelle, l'infante « ennemie déclarée des Juifs », ne voulait pas fouler de ses pieds la glèbe d'un pays souillé par des Juifs. Elle était entêtée, et digne fille de sa mère. Il fallut s'incliner.

Le contrat de mariage fut signé le trentième jour du mois de novembre 1496. Le sort des Juifs fut, ainsi, irrévocablement arrêté.

\* \* \*

Peu de jours après, le roi lança de Muja ou de Presmona, une ordonnance si catholique et si pieuse

qu'elle versait du bonheur dans le cœur de la douce Isabelle et de ceux qui lui avaient donné le jour. Les Juifs devaient quitter le Portugal sous peine de mort et de la confiscation de leurs biens, avant la date de fin octobre 1497. Ce terme dépassé, rien ne pourrait plus justifier la présence d'un Juif dans les États du roi Manoël. Cela, bien entendu, pour ceux d'Israël qui ne voudraient point accepter le baptême et les grâces palpables qu'on leur offrait, en échange de leur foi.

Onze mois ! C'était beaucoup pour faire des préparatifs d'exil. Les Juifs pouvaient donc quitter le pays librement par les ports de Lisbonne, Oporto et Setubal et même — chose étrange — emporter leur argent et leur or. Mais toutes ces pitiés hypocrites dans le crime furent sans lendemain. Les Juifs ne se précipitèrent point, comme le roi l'aurait désiré, aux fonts baptismaux. S'ils ne se pressèrent pas de quitter le pays, c'est uniquement qu'ils espéraient toujours l'impossible. C'est dans le sang de la race ; c'est même le mystère de leur inhumaine existence. Ils espéraient encore qu'on leur donnerait la licence de ne point chercher d'autres patries. Et puis, c'était l'hiver, saison peu propice pour prendre la mer.

Ceux qui abjurèrent ne furent donc qu'un petit nombre, et les États du roi Manoël étaient, sûrement, en péril de perdre leurs Juifs. Les Juifs avec leur énergie, les Juifs avec leur argent, les Juifs et leur savoir et leur savoir-faire. Le roi n'en doutait plus.

Entre l'inquiétude de l'exil et la paix de la Croix, ils optaient pour la première : fâcheuse certitude !

Il fallait donc, à tout prix, garder ces gens. Mais comment ? *Comme Chrétiens*. Dès le mois de février 1497, le roi demanda à son conseil s'il ne serait pas indiqué d'obliger au baptême les Juifs entêtés. Le conseil fut divisé. Parmi les opposants on trouvait le vénérable évêque d'Algarve, Fernando Coutinho ; il ne concevait pas qu'on imposât de force le christianisme « qui veut et exige la liberté et nullement la violence ». Le roi n'en déclara pas moins qu'il ne tiendrait aucun compte des autorités d'Église invoquées contre l'évangélisation par contrainte, et qu'il agirait d'après son bon plaisir. Manoël tenait à sa solution : *convertir ses Juifs de force* et les garder sous la forme hypostatique de débrouillardise juive en houppelande chrétienne. Là même, les Juifs surent se rendre utiles : l'apostat Lévi, fils de Chemtob — le fils de Chemra des chroniqueurs — prêta ses conseils au roi à court de moyens. On commença par fermer les synagogues, maisons de perdition et concurrentes des églises. Puis on s'en prit aux jeunes. On arracha aux Juifs leurs enfants, depuis un an jusqu'à quatorze ans, pour les rendre chrétiens. Le Portugal devint alors le théâtre des plus déchirantes tragédies juives : Israël en lutte avec la honte du baptême.

Combien de fils d'Israël étouffés dans d'éternelles

et suprêmes étreintes ; combien de mères — avec leurs enfants — trouvèrent leur salut dans les puits et les rivières. Voici un aveu de Coutinho l'évêque : « ...*multos vidi per capillos ductos ad pillam, et patrem filium adducentem cooperto capite in signum maximæ tristitiæ et doloris ad pillam baptismatis protestando et Deum in testem recipiendo, quod volebant mori in lege Moysi.* »

Beaucoup de parents, pour ne pas se séparer de leurs petits, embrassèrent avec une haine dévorante le christianisme. Mais d'autres restaient encore qui résistèrent aux épreuves, et aux vulgaires promesses. Ils voulaient s'exiler juifs. Manoël les fit rassembler tous à Lisbonne ; ils y furent au nombre de vingt mille. On leur fit tous les empêchements pour qu'ils ne quittassent pas ce « creuset de fer » du Portugal. Octobre les trouva encore sur la terre lusitanienne. C'était la mort ou l'esclavage. Ils s'y prêtèrent. Manoël leur offrit la Croix.

... Mais ceux-ci n'ayant pas voulu écouter ces suggestions, le roi défendit qu'on leur donnât à manger ou à boire et, comme après trois jours de jeûne, ils ne voulaient pas davantage se laisser convaincre, le roi les fit, eux aussi, traîner à l'église, où on les frappa et roua de coups, sans épargner le visage des vieillards, en les baptisant de vive force.

Beaucoup résistèrent, préférant se laisser tuer ; un homme enveloppa ses fils dans leurs manteaux de prière et les exhorta à sanctifier le Saint d'Israël : ils moururent l'un après l'autre et lui-même mourut après eux. Un autre donna la mort à son épouse bien-aimée et, se jetant sur son épée, expira à son tour. Ceux qui voulurent les inhumer, les chrétiens les frappèrent à

coups de lance et les tuèrent. Beaucoup, pour ne pas changer de religion, se précipitèrent dans les fossés, d'autres par les lucarnes et par les fenêtres ; les chrétiens jetèrent leurs cadavres dans la mer à la vue des autres Israélites, pour amollir leurs cœurs et vaincre leur opiniâtreté (1).

Malgré les tortures, le petit groupe du kabbaliste Abraham Saba résista à la Croix et put enfin sans tache gagner la ville de Fez. Celui qui fut probablement le dernier *arraby mor* du Portugal, Simon Maïmi, et les siens et les autres rabbins provinciaux du Portugal — les 7 *ouvidores* — dont la conversion devait servir d'exemple, écrivirent une des plus émouvantes pages du martyrologe humain.

Le nombre des Juifs qui ne « reçurent pas l'eau » fut donc bien mince. Saba nous dit que, après la mort du martyr Simon Maïmi, il n'y avait plus de Juifs dans tout le royaume, sauf lui et ses compagnons de captivité.

Le judaïsme ibérique a vécu.

\* \* \*

Maintenant nous voici sur les traces de la tragédie du chrétien Gabriel da Costa.

*Parentes habui ex ordine nobilium qui a Judæis originem trahebant ad Christianam religionem in illo regno, quondam per vim coactis (2).*

(1) *Vallée des Pleurs*, traduction SÉE, p. 105-106.

(2) *Exemplar humanæ vitæ*, p. 99



\* \* \*

En ces tristes jours de conversion, le roi Manoël put s'offrir l'expérience du remords. N'avait-il pas agi traîtreusement envers tous ces Juifs? La magnifique construction du couvent de Belem devait enter- rer sous sa splendeur l'inquiétude royale. La grande synagogue de Lisbonne, transformée, comme il con- vient, en église, fut remise généreusement en cadeau à cette fondation royale. C'était probablement la meilleure preuve de repentir. Les *marranes* eux, cher- chèrent le moyen d'échapper à l'étreinte gluante de l'Église.

Il advint que, dans la capitale du catholicisme, un pape était à vendre : Alexandre VI Borgia. De l'argent *marrane* fit donc le pèlerinage de Rome. Tout marchait bien. Mais l'ambassadeur espagnol, Garcilaso, s'en mêlant, rendit l'achat infructueux. Complètement ? Peut-être pas. Car le 30 mai 1497 le roi Manoël fit l'aumône, à tous ces chrétiens par contrainte, d'un décret de tolérance. Les *marranes* auront pendant vingt ans la tranquillité. Le roi les pro- tègera contre les accusations d'hérésie judaïque et leurs suites. Il le fallait : déjà ces chrétiens de carnaval funèbre sentaient le souffle haineux de la populace et de ses apôtres, la gent d'église. Ce délai de vingt ans écoulé, tout procès de judaïsation devrait être jugé

dans les formes civiles. Quant aux biens des condamnés, ils appartiendraient aux héritiers. Manoël alla même plus loin dans sa clémence : il permit aux hippocrates juifs, pas grands clercs en latin, de continuer à puiser leur savoir dans des livres hébreux.

Grâce à ce geste, ces chrétiens de contrebande purent mener leur pauvre vie ambiguë : feignant le catholicisme, ils pratiquaient l'hérésie juive — la chère hérésie juive — en cachette. Quant à leurs livres hébraïques de piété et de religion, ils purent toujours passer pour de sérieux traités de médecine.

Malgré ces prodigalités de bonté rassise, les Juifs quittaient le Portugal. Le roi défendit alors à tout chrétien d'acheter des biens juifs. Il fut défendu de même à tout *marrane* de quitter le pays sans permission spéciale du monarque. Ils durent subir la clémence. Cependant, comparés aux néo-chrétiens d'Espagne, ceux du Portugal vivaient dans les délices. La dent sacrée de l'Inquisition ne déchirait pas encore leur chair. Les cerbères de la loi, Torquemada, Deza et son acolyte Lucero et Ximenes de Cisneros ne faisaient honneur qu'à la noble Espagne. Mais si le roi se montrait assez raisonnable envers ses créatures, les nouveaux chrétiens, le peuple ne voyait en eux que de fâcheux concurrents. Chrétiens, ces maudits Juifs n'arrivaient que plus facilement à occuper toutes les fonctions d'État. N'allaient-ils pas jusqu'à faire des gens d'église ? En somme cette fameuse con-

version n'était qu'une mauvaise plaisanterie : Ces Juifs, bons à tout, devenaient plus envahissants et plus dangereux pour la bonne famille des vrais chrétiens.

C'était surtout la moïnaille qui prenait à partie la vie pécheresse de ces chrétiens de camelote. Les moyens d'apologie de la vraie foi ne manquèrent point.

Les moines ne cessaient pas de conspirer contre eux et de les rendre odieux au peuple, disant : « Si la peste, la guerre et la famine s'abattent sur votre pays, c'est en punition de leur avidité, car ils judaïsent encore au fond du cœur (1).

Les dominicains ne faillirent point à leur mission sainte.

En l'année 5266, c'est-à-dire en 1506, deux moines dominicains sortirent à Lisbonne, le crucifix à la main, et, ayant rassemblé les gens du peuple pour aller avec eux venger leur messie, se ruèrent à l'improviste sur les convertis comme des ours et des loups du soir, en égorgèrent environ quatre mille et mirent la main au butin. Ils violèrent les jeunes filles et les femmes et précipitèrent par les fenêtres les femmes enceintes sur les lances de deux d'en bas. La mère fut écrasée sur les enfants dans ce jour de colère divine. Une femme que l'un des frères moines avait voulu violer le tua avec le propre instrument qu'il avait en mains. Cependant, par la miséricorde de l'Éternel pour les survivants, les juges accoururent pour réprimer l'émeute, le roi revint aussi en toute hâte de la ville d'Abrantès, et le carnage cessa ; le moine fut pris et brûlé, et plusieurs des malfaiteurs payèrent de leur vie leurs forfaits. Nombre de convertis quittèrent alors le Portugal et allèrent s'établir en Orient pour servir l'Éternel, notre Dieu, comme auparavant, et ils y

(1) *Vallée des Pleurs*, traduction SÉE, p. 106.



habitent encore de nos jours ; mais beaucoup aussi restèrent dans le pays attachés à l'un et l'autre culte et, tout en craignant le Seigneur, demeurèrent auprès des idoles chrétiennes et allèrent journellement à l'église (1).

Manoël le Convertisseur vint à leur aide : la cléricaille et la plèbe les détestèrent de plus belle. Manoël prolongea encore de dix-sept ans le terme de son édit de tolérance. Mais on sentait déjà dans l'air l'odeur des chairs brûlées. La Sainte Inquisition rôdait à la porte du pays.

Manoël meurt et Jean III son fils monte sur le trône.

\* \* \*

C'est avec l'avènement de Jean III (1521-1557) que l'Inquisition devait prendre racine en terre portugaise. La haine du peuple, de la reine Catherine, infante espagnole, et de la moinerie ne faisaient qu'exalter le désir du roi de voir dans ses États ce dont l'Espagne pouvait déjà s'enorgueillir.

C'est encore un Juif, un *marrane*, Henriquez Nunes, originaire de Borba, qui servit au roi d'espion auprès de ses frères, les nouveaux-chrétiens du Portugal. Faux chrétiens tous ces Juifs convertis ! Les recherches d'un Themudo et surtout de l'ex-juif Nunes le prouvèrent assez à Jean qui ne demandait pas mieux

(1) *Vallée des Pleurs*, traduction SÉE, p. 106-107.

que d'être convaincu. Nunes fut même chargé, de par le roi, d'une mission délicate et adéquate à son origine. Il devait se rendre auprès de Charles-Quint, en Espagne, et quêter son grand appui pour l'établissement de l'Inquisition chez le roi Jean. Deux *marranes* tuèrent cet émissaire sur sa route, à Badajoz. L'Église sut rendre hommage à ce serviteur fervent de l'autel en le dénommant Firme-Fé. Et son tombeau sut faire des miracles. Voilà pour Nunes. Quant aux *marranes*, leur destin se dessinait déjà. Les Cortès de Torras-Novas ne purent que prouver encore une fois la réalité de la haine portugaise. Les châtiments planaient dans l'air.

Mais ils n'advinrent point.

Une étrange aventure dévia un moment la marche pieuse de l'histoire, donnant une vie nouvelle aux pauvres *marranes*, secourant le judaïsme méditerranéen et tournant la tête au seigneur Pape comme au roi de Portugal. C'est l'histoire étonnante de David, prince de Réouben et de Diogo Pires, *alias* Selomo Molco.

Quand David le Réoubénite vint, en novembre 1525, au Portugal, les *marranes* en quête de miracles ne purent plus douter. C'était clair : le Dieu d'Abraham, d'Isaac et de Jacob, le Dieu de la Sainte Thora pour laquelle ils s'étaient sacrifiés avait enfin pitié d'eux. Cet étrange personnage, prince de Réouben, de Gad et de Manassé, venu des confins de l'Arabie, n'était-il pas un annonciateur de la

*guéoula*, porteur de la bonne nouvelle de l'avènement du Messie ? Les pas du sauveur d'Israël se faisaient aussi entendre en Espagne et soulevaient des vagues de bonheur, de foi et de folie. Ne se rendaient-ils pas au Portugal, risquant leur malheureuse vie, ces pauvres traqués du Saint-Office, pour contempler la gloire d'Israël ? N'allaient-ils pas jusqu'à retourner armés en terre espagnole, arracher, comme à Badajoz, leurs victimes aux cachots de l'Inquisition ? Foi et saintes folies.

Jean III, lui, ne voyait en ce petit juif basané et squelettique de David qu'une grosse possibilité d'alliance fructueuse avec un grand prince lointain. Il ne fallait donc pas se montrer trop méchant avec les coréligionnaires de cet allié. L'Inquisition, comme par miracle, fut oubliée. Mais ce ne fut qu'un oubli de courte durée. Miguel da Silva, l'envoyé du Portugal auprès de Clément VII, connaissant David déjà de Rome, fit comprendre au souverain qu'il n'avait devant lui qu'un fort problématique frère du roi. Le réoubénite fut renvoyé et l'on revint, bien entendu, à l'idée de l'Inquisition.

Pourtant les choses ne marchèrent pas tout à fait au gré du pieux Jean. Pour établir ce tribunal exceptionnel il fallait aussi le consentement du chef de l'Église. Clément VII la refusa. N'était-il pas alors sous le charme de l'étrange beauté du jeune Selomo Molco, ardent kabbaliste et annoncia-

teur de l'avènement du vrai Messie juif et de la chute de « Rome la pécheresse » ? Mais Molco, miraculeusement échappé, grâce au Pape, à la mort sur le bûcher, dut quitter Rome. Le cardinal judéophile Lorenzo Pucci était mort. Charles-Quint mit son intervention dans la balance. Et le même Clément VII autorisa, par la bulle du 17 décembre 1531, l'établissement de l'Inquisition au Portugal.

Un abîme.

Après les journées de mystiques félicités et de bonheurs suprêmes qu'avait apportés David Réoubéni, après les douces rêveries du saint homme Molco, voici enfin les honteuses réalités.

Fuir ? Mais le roi Jean leur ferma, de Setubal, les sorties de son pays par l'arrêt du 14 juin 1532. Il y en eut, tout de même, qui échappèrent au « creuset de fer » du Portugal. Pour se faire repousser ou arrêter aux Pays-Bas, en Angleterre, en France. Pour périr dans les Alpes et se faire voler dans le Milanais. Ceux des *marranes* transfuges qui parvinrent à Rome firent connaître leurs douleurs au Pape qui se montra assez bienveillant. Clément VII n'oubliait pas non plus que, par la bulle du 17 décembre, il avait fait le jeu de son ennemi Charles-Quint.

Il s'agissait désormais pour les *marranes* de conserver les sympathies du Pape. Il fallait prendre pied à Rome. C'est de Rome que dépendait leur vie. Molco était maintenant ailleurs. On ne pouvait plus rien

attendre de lui. Il n'avait pas longtemps à vivre ici-bas. Sa belle âme se libéra de son corps sur « l'autel du Seigneur » à Mantoue. Arrêté par ordre de Charles-Quint, il fut brûlé à la fin de 1532 comme hérétique et apostat.

Maintenant ces pauvres chrétiens malgré eux attendaient leur salut d'un autre étrange personnage : Duarte de Paz. *Marrane* au service du roi Jean, Duarte travailla pour les siens. Ou, au service de ses frères, Duarte sut travailler pour son roi. Le saura-t-on jamais ?

En tout cas l'argent ne lui manqua pas pour acheter à Rome la pitié des gens d'Église. Le fait est que le 17 octobre 1532 Clément VII demanda à l'Inquisition portugaise de cesser toute poursuite contre les chrétiens-nouveaux coupables de judaïsation. De nouveau, le chef de l'Église accorda le 7 avril 1532, par un bref, l'absolution générale à tous les *marranes* inculpés.

Non seulement, affirme le bref de Clément, ces nouveaux-chrétiens « contraints par la violence » ne peuvent être considérés comme membres de l'Église et ne sauraient être condamnés pour crime d'apostasie ou d'hérésie ; mais leurs enfants, même s'ils sont nés dans le christianisme, ne devraient pas subir le même sort que les relaps. N'ont-ils pas été bercés par leurs parents dans le judaïsme ? C'est par la douceur qu'on les attirera vers la foi



chrétienne. Par le même bref Clément évoqua à Rome les cas de judaïsation et demanda l'élargissement des prisonniers et la restitution de leurs biens confisqués. Le légat du Pape à Lisbonne, Marco della Ruvere, fut chargé de faire connaître les volontés de Rome dans tous les diocèses du royaume. Ce n'était rien moins que la mort des tribunaux de la Foi. On devine le mécontentement de Jean III. Un envoyé extraordinaire, Henrique de Menezes, fut dépêché à Rome auprès du Saint-Père, pour lui faire étalage des pieux griefs de son roi :

Que c'est le Pape qui avilit la sainteté du baptême;

Que la vieille Église, elle, comprenait mieux sa mission; preuve, le concile de Tolède qui encensa le roi Sisibut, le Wisigoth, pour ses conversions par force:

Qu'une absolution telle que celle qui était offerte par le Pape aux *marranes* du Portugal serait une honte pour l'univers catholique ;

Que cette honte est d'autant plus noire que la Curie se laisse émouvoir par les derniers Juifs.

Mais Clément tint bon. Il résista à toutes les démarches tentées auprès de lui. Le 2 avril 1534, dans un bref énergique adressé au roi, il demanda qu'on respectât ses volontés. Sur son lit de maladie, le 26 juillet 1534, il n'oublia pas les *marranes* : dans un autre bref, adressé au nonce de Lisbonne, il réclamait l'exécution et la publication du bref du 7 avril que, malgré les foudres de l'excommunication, on ne respectait pas.

Douze cents *marranes* attendaient dans les cachots de l'Inquisition le miracle de la liberté. Israël priaient tourné vers Rome.

Mais Clément VII mourut fin septembre, la même année.

L'Inquisition portugaise faisait donc sa besogne. Celle de l'Espagne servait de parangon.

La mort du Pape : espérance dissipée.

Au nouveau Pape, Paul III, on infligea aussi des demandes réitérées pour l'abolition des brefs de Clément VII. Les Juifs en fièvre, à Lisbonne comme à Rome, où travaillaient les Duarte de Paz et Diogo Rodrigues Pinto, mettaient tout en œuvre pour contrecarrer le roi Jean III dont l'Inquisition, paraît-il, était devenue une raison d'être. Paul III finit par être fatigué de toutes les discussions et de toutes les intrigues. La bulle du 12 octobre 1535 ne fut, somme toute, qu'une réédition du fameux bref du 7 avril 1532 du pape Clément VII. Cette bulle partit le 2 novembre pour le Portugal, où elle fut affichée partout. Jean III était vaincu.

Le mois de décembre, nous assure Aboab, dans sa *Nomologia*, vit sortir des cachots de la Sainte Inquisition dix-neuf cents *marranes*.

Israël jubilait.

Mais le roi Jean ne pouvait se faire à cette réalité. Les *marranes* étaient proie trop monnayable qu'on ne se laissait pas arracher si facilement. Il recourut

à nouveau à l'intervention de Charles-Quint, victorieux contre les Infidèles en Afrique.

Les néo-chrétiens du Portugal, eux, ne purent plus satisfaire à toutes les exigences qui sonnaient aux oreilles des hommes de la Curie. Le légat du Pape à Lisbonne, della Ruvere, fut même fort ennuyé de certains refus des *marranes*. D'autre part, en échange, le roi de Portugal emprunta la manière juive pour convaincre Rome. Il fit l'acquisition du Saint-Père. Charles-Quint, alors à Rome, triomphateur et héros chrétien, obtint d'autant plus facilement gain de cause que les bourses *marranes* étaient vides. Le 23 mai 1536 le pape Paul III décida, par une bulle, l'établissement de la Sainte Inquisition en Lusitanie ; avec quelques réserves cependant. Il ne fallait pas trop se fâcher avec les mamelles à deniers qu'étaient Duarte de Paz et ses coréligionnaires. Pendant les trois premières années, les procès de l'Inquisition bénéficieraient encore d'une procédure ordinaire, procédure civile. Quant aux biens des condamnés, les dix premières années, ils appartiendraient aux héritiers légitimes et nullement au fisc. Le roi Jean fut trop heureux. Son rêve prenait corps.

De nouveau Israël était dans l'angoisse.

Déjà le Saint-Office ravageait la chair *marrane*.

Il fallait donc à tout prix reprendre pied à Rome. Duarte de Paz y était toujours. On fit remettre au Pape un mémoire des *marranes* qui ne manque pas



d'allure ni de naïve énergie. D'autre part, le légat du Pape au Portugal, della Ruvere, de retour à Rome, sut prouver aux *marranes* qu'il méritait d'être acheté. Il fit des récits émouvants sur les agissements de l'Inquisition portugaise. Pour approfondir la question, Paul III, ému, nomma une commission de cardinaux qui se déclara favorable aux doléances *marranes* et à une modification de la bulle du 23 mai.

Geronimo Ricenati Capodiferro fut envoyé comme légat au Portugal. Il devait surveiller de très près les agissements du Saint-Office, prendre la défense des néo-chrétiens et faire connaître à Rome tout acte de violence exercé contre eux et, même, faciliter leur expatriement. Capodiferro fut un ange gardien véritable. L'argent lui fit merveilleusement saisir les souffrances inhumaines des néo-chrétiens. Il exécutait tous les ordres de Rome. A telle enseigne que le roi Jean ne pouvait plus se croire maître chez lui. Un sacrilège commis par un néo-chrétien — au mois de février 1539 — donna au roi une miraculeuse occasion d'échapper à Rome. En vérité, un *marrane* s'était permis de placarder aux portes de la cathédrale et d'autres églises de Lisbonne, ses doutes sur le messianisme de Jésus. Il osait même déclarer impertinemment que le vrai Messie n'était pas encore venu.

Ce fut une éjaculation de haine sainte dans toute la vieille chrétienté du Portugal quand on apprit

que l'auteur de ces abominations indicibles était un nouveau-chrétien.

Ce sacrilège arrivait à point. Le roi reprit courage et se moqua pieusement du légat. N'était-il pas désormais, lui seul, le vrai défenseur de la foi bafouée ? L'Inquisition recommença sa sainte besogne de plus belle. Les vrais sombres jours pour les *marranes*, qui prenaient la fuite, arrivaient. Le trop doux Diogo da Silva, grand inquisiteur, fut remplacé par le frère du roi, le Cardinal-Infant Henrique, ennemi juré des *marranes* ; et cela, malgré la volonté du Pape.

Deux João — de Mello et l'ignare Soares — furent nommés inquisiteurs. Les cachots du Saint-Office ne tardèrent pas à se remplir de prisonniers. Le personnel des prisons dut même être augmenté.

La nouvelle bulle du 12 octobre 1539, si chèrement achetée par les *marranes*, n'eut aucun résultat. Henrique resta grand inquisiteur, malgré le Pape, et les bûchers éclairèrent de glorieuses flammes les cieux du Portugal chrétien. Les narines de la chrétienté frémissaient béatement de l'odeur sanctifiante des chairs *marranes* en combustion.

\* \* \*

L'Inquisition prit fortement racine en Lusitanie. Le roi et le peuple s'y attachèrent. L'orgueil, l'unité et l'avenir du Portugal n'étaient-ils pas en jeu ? Les

Juifs essayèrent malgré tout de résister, leurs amis aussi. Mais les agissements d'un Diogo Antonio ou d'un Diogo Fernandez Neto, les sympathies du cardinal Parisio, les intrigues d'un Miguel da Silva et d'un Ayres Vaëz et l'or des Mendes ne feront pas grande besogne. La résistance portugaise aux volontés romaines se dessinait clairement. Jean III alla jusqu'à défendre à Luis Lippomano, nouveau légat du Pape, de fouler de ses pieds la terre de ses États. Y aura-t-il rupture entre Rome et le roi Jean à cause des *marranes* ? Non.

La situation de Paul III était bien délicate ; embarrassante même. N'a-t-il pas, pour le salut de l'Église, reconnu les Jésuites ? N'a-t-il pas dû accéder à l'introduction de l'Inquisition à Rome ? N'était-il pas, somme toute, entre les mains d'Ignace de Loyola et de Pietro Caraffa ? Le saint corps de l'Église catholique était envahi par la vermine nordique du protestantisme. Saint Pierre ne pouvait tout de même pas se mettre aussi à dos les catholiques, et les plus ardents, les ibériques.

Les *marranes* essayèrent d'émouvoir Paul III et de répondre aux accusations du grand inquisiteur portugais, l'infant Henrique. Dans un mémoire abondant, toute la honte catholique des tribunaux du Saint-Office fut étalée ; la triste histoire de l'évangélisation des Juifs portugais par le poing, non moins. Comme si Rome ne la connaissait pas ! De nouveau

les relations entre Rome et Jean se tendirent à rompre. Le chef de l'Église inonda le roi d'aménités; le roi, lui, traita le Saint-Père de vendu. Le nouveau légat ne parvint à Lisbonne qu'après de multiples difficultés.

Dorénavant les *marranes* ne pouvaient plus se tromper. Leur cause était complètement perdue. Il fallait se faire à l'Inquisition. Il ne restait qu'à sauver ceux qui pourrissaient dans les cachots et à obtenir la licence de s'expatrier. Mais ils ne réussirent qu'en partie. Le moment était trouble pour la *Mater Ecclesia*. Elle cherchait des amis à la bougie. La sympathie du monarque portugais valait d'être conquise. L'autorisation tant désirée par le roi fut donc accordée. Rome faisait seulement des réserves que le roi n'accepta qu'à moitié. Une absolution générale fut donnée aux prisonniers *marranes* des tribunaux de la Foi. Aboab nous assure qu'ils n'étaient pas moins de dix-huit cents, ceux qui sortirent des cachots. Ensuite vint une abjuration générale de *marranes*. Ainsi ils rompaient toute liaison avec les hérésies judaïques et devenaient de véritables chrétiens dignes des foudres de l'Inquisition.

Quant à la réserve du Pape permettant aux *marranes* de s'expatrier, le roi, en bon maître de maison, ne la fit pas sienne. Décidément, il tenait à ces Juifs-chrétiens. Et ceux-ci, pour le peuple, et pour eux-mêmes, resteront des *marranes*. Les successeurs du pape Paul III

auront à qui accorder leurs absolutions. Les bûchers du Portugal ne cesseront pas de consumer des victimes. Et plus tard le Portugal, sous la domination de Philippe II et de ses successeurs, connaîtra pendant soixante ans la discipline de l'Inquisition espagnole. Et c'est dans cette atmosphère portugalo-espagnole que la vie chrétienne de Gabriel da Costa s'est déroulée.

\*  
\* \*  
\*

Ainsi, Israël au masque catholique traînait sa vie dans les affres de la crainte, dans l'indicible douleur de l'incertitude du lendemain. Le xvi<sup>e</sup> siècle portugais assistait à une bataille, inégale et perdue d'avance entre les Juifs et la Croix, entre les *marranes* et la Sainte-Inquisition, envahissante ou établie. L'aube comme le crépuscule pouvaient l'introduire. Le Saint-Office installé, la plus humble circonstance jette les fils d'Israël dans les bras de l'illusion impossible. Ils luttent. Ils s'acharnent contre les écrasantes réalités. Ils espèrent et disparaissent aux cris de *Chema* dans les flammes.

Ils achètent des consciences chrétiennes et glorifient, sur les bûchers, le nom de l'Éternel de Jacob. Ils heurtent saint Pierre contre l'Église. Ils quêtent ou payent l'aumône de leur vie à la Rome chrétienne et demeurent impertinemment juifs.



Cette atmosphère fait crouler les assises de ce peuple crypto-juif. On est désireux de Dieu ; on est assoiffé du Messie ; on communit avec la mort. On est juif parce que l'on souffre. On tâche de se saisir, de se comprendre et l'on s'effondre dans la Foi.

De ce monde en fièvre est sorti le chrétien Gabriel da Costa, fils du bon catholique romain Bento. Il en est sorti sans s'en rendre compte. Il ne s'est pas compris lui-même. Il n'a entendu dans ses inquiétudes juives et ethniques que les vulgaires chuchotements de la raison :

*...ipsa ratio multa dictabat, perpetuo insinuabat in aurem... (1)*

Sa vie est un perpétuel malentendu.

Voilà son drame.

(1) *Exemplar humanæ vitæ*, p. 102.

## LA VIE D'URIEL DA COSTA

Nous ne sommes pas très fixés sur la date de naissance de Gabriel da Costa. Fils de Bento da Costa et de celle qui s'appellera Sarah, après sa conversion au judaïsme, c'est probablement en 1585 qu'il vit le jour à Oporto. Nous ne savons que fort peu de choses, par Gabriel, sur sa mère. Par contre, il nous avoue, dans l'*Exemplar*, que son père était un vrai chrétien : *Vere erat christianus*. Aveu d'importance et nous comprenons pourquoi da Costa pourra dire plus loin, parlant de ses doutes, et nous entretenant de son inquiétude sur le salut : « Il était véritablement très difficile d'abandonner la religion à laquelle j'avais été accoutumé dès le berceau et qui poussait en moi les racines profondes de la foi ».

Mais Sarah da Costa n'a-t-elle pas apporté, au sein de sa famille fortement assimilée, les semences du judaïsme qui a bouleversé son fils Gabriel ? Le savons-nous jamais ?

Da Costa qui s'attendrit au souvenir des écuries

paternelles, ne nous dit rien de sa mère sinon qu'elle l'accompagna lorsqu'il se rendit à Amsterdam. Il faut tout de même admettre une tradition *marrane* dans sa famille, et aussi des influences de l'extérieur pour comprendre ce retour direct, immédiat au judaïsme. *Tout chrétien qui doute ne devient pas juif.*

Cette âme altière qui verse des larmes, cet orgueilleux tout occupé des faibles et des souffrants ne porte-t-il pas avec lui tous les mouvements contraires de ses ancêtres tantôt favoris des rois, et emportés par l'espérance messianique, tantôt enfermés dans les cachots de l'Inquisition et livrés aux flammes de l'autodafé ? C'est à la fois un conquérant et un fugitif, un vainqueur et un vaincu, un esclave et un maître.

« A cause de la religion, j'ai supporté au cours de ma vie des souffrances incroyables. » Dans ce mot, religion, n'hésitons pas à voir le signe d'un drame ethnique, sans avoir à craindre les reproches d'exégèse risquée.

Il faut aussi tenir compte du déterminant jésuite dans la vie de da Costa. Gabriel da Costa, fils de Bento da Costa, est immatriculé, pour le cours de droit canon, sur les registres de l'Université jésuite de Coïmbre, de l'année 1604 à l'année 1608. Ce n'est pas mince chose que d'avoir passé par la discipline jésuite sous forme de philosophie thomiste. Ne faut-il pas voir



dans sa grande piété chrétienne, comme dans ses doutes refoulés aussi, le résultat de l'atmosphère jésuite, et dans ses illusions sur les constructions de la raison, l'influence thomiste dans une certaine mesure ? Ce fut le problème du salut, de la damnation éternelle et de la rédemption qui l'éloigna du catholicisme. Un problème catholique lui ôta la foi catholique.

A vingt-cinq ans, en pleine crise de doute chrétien, il n'hésite pas à prendre un établissement dans une église collégiale. Cet homme qui ne croyait déjà plus aux mystères catholiques devint trésorier d'un chapitre de chanoines. Cela était bien *marrane*.

Mais le doute lui imposait sa contrainte ; il ne peut trouver la paix de l'âme dans la religion chrétienne, et il désire « s'attacher quelque part », marquant bien là un des aspects essentiels de son drame. Il n'aurait pu cacher jusqu'à la fin tout ce qui le séparait des chrétiens avec lesquels il prétendait vivre. Il lui fallait un lien, le sentiment d'une communauté. Son sentiment religieux était à base sociale, c'était le besoin d'une attache humaine. En sorte qu'il se montra incapable de persévérer dans l'hypocrisie *marrane*.

Il lut Moïse et les Prophètes, se forgea un judaïsme à lui et trouva la solution des problèmes qui le trassaient dans ce judaïsme-là. Il fit connaître à sa mère, à ses frères, ses nouvelles acquisitions reli-

gieuses (son père était déjà mort). « Mon amour pour eux m'avait conduit à les instruire des points de la religion qui me paraissaient mieux convenir à la vérité. » Mais da Costa ne se trouvait pas satisfait de sa religion s'il ne pouvait la pratiquer, son salut ne dépendait plus que de la pratique.

Ils partirent donc pour la nouvelle Jérusalem du Nord, pour Amsterdam, où Israël pouvait pratiquer librement sa foi, grâce à ses richesses et à son rôle commercial. Arrivés là, ils ne manquèrent pas de mettre le signe de Dieu dans leur chair, de se circoncire. Gabriel da Costa devient Uriel.

Mais dans le feu de sa nouvelle foi, il apportait à Amsterdam un judaïsme à lui, celui de Moïse et des Prophètes. C'était un judaïsme réduit à un biblisme étriqué, et bien éloigné de la tradition d'une communauté juive du xvii<sup>e</sup> siècle talmudisée, médiévale, kabbaliste et portant les plaies et les espérances de tous les martyrs d'Israël.

Da Costa s'est vu, parmi les Juifs, non juif, ou alors seul juif parmi des gens qui ne l'étaient pas. Il était convaincu que le second cas correspondait bien à sa situation. Il avait trop Dieu dans l'âme pour s'arrêter à mi-chemin. Il fallait donc attirer à soi tous ces Juifs d'Amsterdam.

Quel choc entre le transfuge d'Oporto, échappé aux tortures de la grâce, et qui venait à Amsterdam satisfaire, par la rigueur de la pratique, ses inépuisables

scrupules, et ce judaïsme nouveau, enrichi et affiné par le creuset de ses souffrances et de sa foi. Da Costa, âme trop profonde, ou trop ignorante, ne doutait pas que la vraie Foi fût avec lui. Le spectacle de ces anciens *marranes* qui portaient encore la marque du catholicisme et faisaient des efforts touchants pour se fondre dans le judaïsme œcuménique ne réussit pas à l'émouvoir. Comme la foi de da Costa ne coïncidait pas avec celle d'Israël il préféra convertir Israël : cela lui semblait beaucoup plus facile.

Comme Amsterdam, Hambourg, où il se rendait sans doute pour ses affaires, avait alors sa petite communauté de Juifs ibériques réfugiés qui pratiquaient leur foi comme leur banque, malgré les plaintes du clergé protestant de l'endroit. C'est de Hambourg que da Costa commence son travail de démolition, ou de construction. En 1616, il envoie à la communauté juive de Venise, ses *Thèses contre la tradition*. Il s'élève contre les *téfilim* ; il n'accepte pas pour la circoncision la pratique de la *meciça*, ni la *chaire d'Élie* ni la *peria*. Il s'oppose aux jours de fête supplémentaires. Contre les filles des prêtres, il veut le maintien théorique de la peine du feu et qu'elles soient brûlées vives et non mises à mort avec du plomb fondu. Il se déclare pour la peine du talion et non, comme le voulait la tradition, pour la réparation par l'amende. Il s'élève âprement contre la *Tradition orale*. La communauté séphardite de Venise, alarmée par cette

voix négatrice venue du Nord, chargea le rabbin joueur de cartes et antikabbaliste Léon da Modena de combattre ces erreurs.

Léon da Modena écrira son *Maguen vacina* pour prendre la défense des sages d'Israël et de leur Loi, « contre l'égaré, le sot, avisé à ses propres yeux, mais dont le nom est insensé ». En même temps da Modena dépêcha une lettre aux *parnassim* du *Kahal-Kadosh* de Hambourg « concernant un certain hérétique que le mauvais esprit agite et pousse à dire des erreurs sur la tradition orale et sur nos sages dont bénie soit la mémoire, sadducéen, boéthusien ou karaïte, car sa vraie pensée, nous l'ignorons. En tout cas, hérétique, épicurien accompli, car il a le front de se dresser contre nos rabbins sur lesquels est fondée la maison d'Israël. »

Da Modena, rabbin de piété bien douteuse, déclare dans sa missive que, si l'hérétique s'obstine dans son erreur, malgré les pieuses réponses faites à ses thèses, il se trouvera, de ce fait, excommunié « au nom de l'Éternel d'Israël », lui et aussi tous ceux qui se laissent attirer par ses paroles hérétiques.

Et si, après que vos Seigneuries auront appris que ces réponses lui sont parvenues, vos yeux voient qu'il ne se repent pas et ne croit pas à toutes les paroles de la Loi orale, et si vos Seigneuries apprennent qu'il continue à prononcer les insolences dont il a été parlé, alors faites publier notre arrêt dans votre Synagogue et de ce moment vous le traiterez en excommunié, jusqu'à ce qu'il fasse, sous vos yeux, acte de complet repentir.

Le rabbin de Venise finit sa lettre par ce souhait bien légitime : « Et que Dieu nous ôte notre cœur de pierre et qu'il mette en nous son amour et sa crainte. »

Mais il paraît que Dieu n'exauça pas la prière du rabbin de Venise. Da Costa non seulement ne se repentit pas, mais convaincu d'avoir la vérité avec lui fit des élèves.

Les rabbins de Venise, « les plus jeunes des brebis », excommunièrent en 1618 tous ces gens, « pour qui sont intelligents ceux qui contredisent les paroles de nos sages et qui, malgré les regards d'Israël, détruisent devant tous l'enceinte de la Torah ; considérant toutes les paroles de nos sages comme un chaos, et nommant sots et crédules ceux qui croient à leurs paroles. »

Les rabbins de Venise ne se contentèrent pas de foudroyer par le *herem* et par le *nidoui* tous ces Juifs de mauvais aloi ; mais ils demandèrent même qu'on dénonçât aux *parnassim* et aux rabbins des villes tout homme qui se permettrait de bafouer la Loi orale. Voici da Costa et son école retranchés du sein du judaïsme.

C'est probablement à cette époque que da Costa quitta Hambourg pour se rendre à Amsterdam. Il y avait sa famille, ses agissements y étaient probablement moins connus. Peut-être s'est-il assagi pour quelque temps.

Da Costa ne nous dit rien, dans son *Exemplar*, de



son activité ni de sa vie à Hambourg. Pourquoi, dans cet *Exemplar*, où, selon lui-même, il faut dire toute la vérité puisque c'est un testament, passe-t-il sous silence tout ce qui s'est passé à Hambourg ?

En l'an 5383 (1622) da Costa perdit sa femme Sarah qui fut enterrée au cimetière juif Beth-Haïm de Ouderkerk. Vers cette même date nous trouvons la signature de da Costa sur une feuille de contributions de la communauté portugaise israélite de la ville d'Amsterdam.

Da Costa n'était pas, tant qu'il restait croyant, l'homme des demi-mesures. Il avait sa religion, sa religion de Moïse et des Prophètes ; et il n'entendait pas fouler aux pieds cette même religion qui l'avait sauvé de la peur de l'enfer chrétien. Il la pratiquait à sa guise et il faisait probablement des disciples dans ce milieu néo-juif. « Je fus incapable de me retenir, et je pensais même que je serais agréable à Dieu en défendant ouvertement la Loi. »

Les chefs de la Communauté d'Amsterdam et les rabbins, connaissant l'attitude de da Costa à Hambourg et son excommunication lancée par les rabbins de Venise, ne tardèrent pas à lui demander l'amende honorable qui devait servir d'exemple. Cette procédure venait tout droit de l'inquisition ibérique. Il fallait se soumettre ou courir le risque d'être mis au ban d'Israël à Amsterdam aussi.

La sortie de da Costa du catholicisme et son entrée



dans le judaïsme avaient été trop héroïques pour que lui, maintenant, en la libre Amsterdam, il fît acte de lâcheté. « Je me décidai plutôt de tout supporter et de persister dans ma résolution. » La mort de sa femme, son foyer détruit lui facilitèrent peut-être ces dangereuses résolutions. Il fut donc excommunié et il eut la douleur de voir ses frères même l'abandonner. « Mes frères eux-mêmes, pour qui j'avais été autrefois le révélateur de la foi, passaient devant moi sur la place sans me saluer, par lâcheté et crainte des Docteurs. »

L'exclusion de da Costa de la communauté d'Amsterdam est ainsi annoncée dans le *Libro dos Termos da Ymposta da nação* (1).

Messieurs les Députés de la Nation vous font savoir qu'ils ont appris l'arrivée en cette ville d'un homme disant s'appeler Uriel Abadat, qui apporte avec soi beaucoup d'opinions erronées, fausses et hérétiques contre notre très sainte Loi, à cause desquelles opinions il fut déjà déclaré hérétique et excommunié à Hambourg et à Venise. Et animés du désir de le ramener à la vérité (2), ils entreprirent à plusieurs reprises toutes démarches nécessaires, avec toute l'indulgence et toute l'aménité possible (3) par entremise des *Hahamim* et des *Velhos* de notre nation ; ce à quoi Messieurs les Députés assistaient. Mais comme ils ont vu qu'il persistait dans sa méchanceté et dans ses opinions fausses, uniquement par entêtement et par vanité, ils ont décidé avec les *Mahamadot* des *Chilot*, et avec les susdits *Hahamim*, de le rejeter à l'écart, comme un homme déjà excommunié (4) et maudit par la loi de Dieu et que personne ne lui parle, qui que ce soit, ni homme ni femme, ni parents ni étran-

(1) da nação : de la nation des Juifs portugais.

(2) *Dezejando reduzilo à verdade.*

(3) *Cô toda a suavidade e brandura.*

(4) *Como homê ja enhermado.*

gers, que personne n'entre dans la maison où il se trouve, que personne n'ait de relations avec lui sous peine d'être compris dans la même excommunication (1) et d'être rejeté de notre communauté. Et à ses frères a été accordé, par considération, un délai de huit jours pour se séparer de lui. — Amsterdam, le trentième jour *del homer* 5385 [15 mai 1623] (2).

\* \*

« Les choses en étant là, je résolus d'écrire un livre dans lequel je montrerais la justice de ma cause et prouverais ouvertement d'après la Loi la vanité des traditions et des coutumes des pharisiens et la disconvenance que leurs institutions et leurs traditions ont avec la loi de Moïse (3). »

Ce livre était probablement le développement des idées embryonnaires contenues dans les Thèses contre la Tradition, envoyées précédemment par da Costa à la communauté vénitienne. En approfondissant les textes de la Bible da Costa vint « à partager résolument et après mûr examen l'avis de ceux qui bornent la récompense et le châtement de l'Ancien Testament à notre vie terrestre, et qui ne s'occupent pas de l'autre vie et de l'immortalité des âmes ».

L'argumentation était simple. Moïse et les Prophètes ne parlent que de récompenses ou de peines temporelles. Quant aux textes bibliques dans lesquels on pourrait entrevoir une allusion à la vie future, da Costa — et par là il est un précurseur de la critique

(1) *no mesmo herem.*

(2) Gebhardt — *Die Schriften des Uriel da Costa*, pp. 181-182.

(3) *Exemplar humanæ vitæ*, p. 106.

biblique — les considérait comme des interpolations des pharisiens.

Avant que l'ouvrage de da Costa fût envoyé aux presses le médecin Semuel da Silva, en ayant pris connaissance, publia une réfutation sous le titre :

*Tratado da Immortalidade*

*Da alma Composto polo Doutor Semuel da silua, em que tamben se mostra a ignorancia de certo contrariador de nosso tempo que entre outros muytos erros deu neste delirio de ter para si e publicar que a alma de homem acaba juntamente com o corpo. A Amsterdam, Impresso em casa de Paulo de Ravesteyn. Anno de criaçãõ de mundo 5383 [1623].*

« Dans son libelle, le médecin me déchirait de tout son pouvoir, me travestissant en disciple d'Épicure. » Mais grâce à ce libelle, une partie du livre que da Costa préparait nous a été conservée. Car, pour le combattre, da Silva nous cite de nombreuses pages de l'œuvre de da Costa.

Cependant Uriel suivait la voie de son destin. Que lui importait de vivre en pestiféré, et que les enfants, nobles rejetons de leurs parents, voulussent le convertir, aux cris d'hérétique et de traître, au judaïsme salutaire. Il devait défendre son œuvre, persévérer. Da Costa était encore croyant.

En 1624, da Costa publia à Amsterdam sa contre-réponse à da Silva, sous le titre :

*Examen das tradiçoens Phariseas conferidas con*

*à Ley escrita por Vriel Jurista Hebreo cum reposta à hum Semuel da Silva, seu falso Calumniador.*

Mais les représentants des communautés étaient bien décidés à anéantir sinon da Costa, puisque cela était impossible, mais du moins son enseignement. Da Costa, adversaire de l'immortalité de l'âme, s'attaquait à un dogme chrétien, et des plus importants. Était-ce moins pernicieux pour la religion chrétienne que pour celle des Juifs ?

Dénoncé par ces pieux sycophantes aux magistrats de la ville d'Amsterdam, da Costa fut arrêté, emprisonné huit ou dix jours, et mis en liberté grâce à ses frères Mardochée et Joseph da Costa qui, sous le nom de Miguel Estevez de Pina et Juan Perez da Cunha, se portèrent garants « devant Messieurs les officiers » et promirent de verser 1200 *gulden* s'il ne répondait pas aux convocations de la Justice. En outre da Costa dut payer une amende de trois cents florins, et fut condamné, ce qui était plus douloureux que tout le reste, à la destruction de ses livres. On mit même beaucoup d'ardeur à cette destruction, aucun exemplaire n'échappa à l'autodafé. Il paraît d'ailleurs que les communautés réussirent à expulser le malheureux Gabriel, d'Amsterdam, pour un certain temps.

Mais tandis que la communauté se montrait si dure envers la brebis égarée d'Israël, la mère de da Costa restait auprès de son fils pécheur, exposée comme lui aux

mépris et à la haine de ses frères juifs. Ne pouvant probablement oublier que les lumières du judaïsme lui étaient venues par son fils, elle restait son seul disciple. Les autorités rabbiniques d'Amsterdam se trouvèrent fort ennuyées par cette vieille femme qui s'obstinait à vivre auprès d'un hérétique et elles se demandaient ce qu'on ferait de sa dépouille, quand viendrait l'heure de sa mort, et si l'on pourrait l'enterrer en terre juive. Au septième jour de *tisri* 5389 (4 octobre 1628), cette pauvre mère, attachée à la misère et à l'abandon de son fils, reposa enfin en Dieu. Pour une telle mère, da Costa, contre qui tous les vents soufflaient, ne trouve pas un mot d'amour, ne laisse deviner aucun de ses sanglots. Pourquoi ?

Da Costa avait encore de longues années pour vivre, souffrir, changer d'opinion et de foi.

« Instruit de tout ce qu'enseignent l'expérience et les années, qui changent l'entendement humain, le doute me ressaisit. » Le sadducéen va secouer la loi de Moïse pour laquelle il a tant combattu et tant souffert. Il se rend compte qu'elle n'est pas d'origine divine « mais seulement une création humaine qui ne différerait en rien des trouvailles qu'on a faites déjà sur cette terre ».

La seule loi qu'accepte désormais da Costa, la seule loi qui ne puisse être considérée comme une vulgaire invention humaine, mais où l'on trouve la



marque divine, c'est la Loi Naturelle. La loi de Moïse ne s'accorde pas avec elle. Désormais da Costa ne se sent plus engagé envers aucune Église, aucune communauté religieuse. Les rites, la pratique auxquels il a tout sacrifié ne sont plus rien pour lui : au point qu'il est prêt à singer les gestes du vrai Juif, à contrefaire l'homme pieux. Pourquoi ne pas s'arranger avec ces Juifs, et « faire le singe parmi les singes » ?

Quand on ne croit plus à rien, on ne tient plus à des attitudes et on se renie facilement. D'ailleurs da Costa vivait seul. Sa femme était morte. Le mariage lui souriait ; et il lui était bien difficile de trouver une femme hors de la communauté. C'est un cousin qui facilita la réconciliation entre da Costa et la communauté d'Amsterdam.

Mais la paix ne dura pas. Le fils de la sœur de da Costa raconta qu'il ne mangeait pas *cachère*. Voici la communauté et la famille dans l'indignation contre ce relaps. Son mariage était manqué et un de ses frères trouvait moyen, par piété, de s'approprier ses biens, « ce qui, nous déclare tristement da Costa, dans l'état de mes affaires me causa un tort que je ne saurais dire ».

Par là-dessus, da Costa osa dissuader deux chrétiens de se convertir au judaïsme : la haine contre lui déborda. Da Costa tint sept années. Cependant les invitations doucereuses au repentir et à la réconciliation ne manquaient point. Les Juifs d'Amsterdam avaient intérêt à faire taire cette voix impie.



Le pieux rabbin Menasseh-ben-Israël se crut obligé de faire paraître en 1636 *De la Resurreccion de los Muertos Libros III* pour l'édification de ceux qui doutent. On en sentait le besoin, dans la Jérusalem du Nord ! D'ailleurs, da Costa lui-même, sans dogme, sans Dieu peut-être, fatigué de tout, ne souhaitait que la paix. Il accepta la honte de l'amende honorable, offrit son corps aux flagellations rabbiniques. Israël se permettait, aux Pays-Bas, un autodafé juif. Ils ne démentaient pas leur origine, les nobles banquiers kabbalistes et hommes de foi, d'Amsterdam. Ils montrèrent bien en la circonstance, leur passé ibérique. Cela se paie quelquefois cher d'avoir franchi, même malgré soi, le seuil de l'Église catholique !

Da Costa accepta. Da Costa fit la honteuse rétractation qu'on lui demandait ; da Costa offrit son corps au *malcut* ; da Costa vit passer sur son échine la sainte Communauté. C'était pour avoir la paix. Il ne l'obtint pas. Il eut horreur de lui-même, et des autres peut-être aussi. C'est à la mort qu'il quémanda son salut ; ni Dieu ni les hommes de son temps ne pouvaient plus rien pour lui .

Il ne garda d'espoir qu'en la postérité. C'est l'humanité de l'avenir qui fera la justice que da Costa n'a pas trouvée parmi ses contemporains : C'est pour elle qu'il a écrit l'*Exemplar humanæ vitæ*, pour qu'elle connût ses souffrances, et lui rendît enfin raison.

Et maintenant, fils des hommes, que votre justice juge, et sans mettre votre cœur dans la balance, rendez avant tout un jugement libre et conforme à la vérité (1).

Il meurt au mois d'avril 1640 ; mais en mourant, il est encore attaché à l'humanité par toutes ses faiblesses. Il meurt, mais il laisse derrière lui, avec l'*Exemplar*, avec son suicide, un autre geste sanglant, une vengeance.

\* \* \*

Da Costa était condamné à ce que tout ce que nous savons de lui fût publié par ses adversaires. Son *Exemplar* fut édité pour la première fois par le théologien chrétien Philipp van Limborch, en 1687, comme annexe à l'ouvrage : *De Veritate Religionis Christianæ Amica Collatio, cum erudito Judæo*. On pouvait bien lui accorder quelques pages de réfutation (au point de vue rabbinique comme au point de vue chrétien), à ce négateur de toute religion révélée.

Voici les renseignements donnés par Limborch sur le manuscrit qui a servi de base à son édition, et sur la mort du pauvre Uriel :

Il paraît avoir composé cet écrit peu de jours avant sa mort, et déjà résolu à mourir. Brûlant même de se venger, il décida de tirer sur son frère (son cousin selon d'autres) à qui il imputait les pires offenses, avant de se tuer. Il tira donc un coup de pistolet sur ce frère, ou ce parent, au moment où il passait devant sa maison. Mais le chien ne fonctionnant pas, le coup manqua,

(1) *Exemplar humanæ vitæ*, p. 138.

et il se vit découvert. Les portes de sa maison se fermèrent alors soudain. Et il tourna contre lui-même un second pistolet qu'il avait préparé à cet usage et dont le coup l'atteignit d'une manière pitoyable. On a retrouvé ce texte dans la maison du défunt ; une personne de qualité de cette ville en communiqua une copie à mon grand-oncle Episcopius. Je l'ai trouvée dans ses papiers (1).

Le drame de da Costa ne s'achève pas avec son suicide. Il se poursuit autour de son *Exemplar*. Le texte qu'a utilisé Limborch n'est pas de la main de da Costa : Il est de deux écritures différentes et tout nous fait croire que nous n'avons sous les yeux qu'une traduction du portugais, la langue de da Costa. Est-ce simplement une traduction ou n'y a-t-il pas eu des interpolations ou des mutilations ? On est en droit de se poser la question.

Telle grossière attaque contre les Juifs, alors que da Costa n'avait pas plus à se plaindre de la communauté juive d'Amsterdam que des chrétiens ; telle évocation inattendue du Nazaréen, ont-elles jamais été sous la plume de l'auteur de l'*Exemplar* ? Et pourquoi ne dit-il pas un mot de plusieurs parties importantes de sa vie ? Alors qu'il nous annonce une confession complète, il ne dit rien de son séjour à Hambourg, rien de son premier conflit avec la communauté de Venise, rien de la mort de sa mère, rien de son expulsion temporaire d'Amsterdam.

Un ciseau maladroit n'a-t-il pas taillé dans la chair de l'*Exemplar* ?

(1) *De Veritate Religionis Christianæ, Goudæ, 1687, pp. 344-345.*

## LA PENSÉE D'URIEL DA COSTA

### 1. *Da Costa et Spinoza.*

On aurait tort de tenter un parallèle rigoureux entre da Costa et Spinoza. La rupture avec la Synagogue n'est qu'un épisode non essentiel dans la vie de Spinoza. Chez da Costa, la lutte avec les rabbins, les *Pharisiens*, ronge la méditation libre, la pensée personnelle. La haine parlera en lui toujours plus haut, commandant toutes ses pensées, lui faisant une doctrine ; il ignore la sérénité du sage. Spinoza a quitté les rabbins ; mais il a hérité d'eux, il leur a dérobé toute la sagesse juive et c'est avec ces armes juives qu'il confondra judaïsme et catholicisme qui présentent à ses yeux les mêmes tares. Da Costa, lui, est un intrus dans le judaïsme d'Amsterdam.

A qui s'étonne que Spinoza ait voilé parfois sa pensée authentique, en sorte que le ton tranchant, fait de fidélité intransigeante à des vérités, qui apparaît dans la correspondance intime ne se retrouve plus

dans les traités qu'il destinait à la publication, il est facile de faire constater qu'il n'y avait pas d'autre moyen, au XVII<sup>e</sup> siècle, pour faire connaître une doctrine, que d'en dissimuler tout ce qui était en contradiction flagrante avec le dogmatisme des religions établies. Le sort d'un da Costa ne nous permet pas de douter des limites qui étaient imposées à quiconque était préoccupé de problèmes religieux et prétendait rendre publiques ses pensées. Da Costa qui n'a rien dissimulé, n'a rien pu communiquer à l'humanité si ce n'est, par hasard, son testament. La prudence et l'astuce de Spinoza lui ont permis d'exprimer sa doctrine, et plus même qu'il ne souhaitait.

Spinoza avait une œuvre à faire et, avec raison, il a tout subordonné à son œuvre. Da Costa n'a pas eu à discipliner ses impulsions par rapport à un but intellectuel. Sa foi ne pouvait attendre ni rester spéculative : aussi n'a-t-il pas réussi à constituer un système. Il a préféré l'imprudence, la témérité, des gestes peut-être héroïques, mais puérils, et nécessairement inefficaces. Et si nous pouvons retrouver aujourd'hui la trace de ses idées, c'est sans doute grâce à des adversaires maladroits, acharnés à sa perte et qui ont réussi seulement à nous transmettre des fragments importants de ses écrits. Nous connaissons une partie de son *Sobre a immortalidade de alma de homem* par le traité du Docteur da Silva, son persécuteur détesté.

Da Costa était emporté par une foi trop fougueuse



et trop passionnée pour ne pas préférer la lutte immédiate, le corps-à-corps. Comme si l'essentiel était de s'acharner contre une malheureuse communauté juive, à peine échappée au martyre, toujours menacée et qui, contre da Costa, ne faisait, elle aussi, que défendre sa foi.

Un libre penseur véritable, un homme qui prétend retrouver l'unité humaine par l'obéissance de tous à la loi naturelle a tout de même mieux à faire que de récriminer vainement sur la nourriture rituelle, ou de disputer des recrues à la Synagogue d'Amsterdam. Voilà cependant à quoi se complaisait da Costa. Tandis que Spinoza a pu transmettre aux hommes la substance de son être, nous n'avons de l'auteur de l'*Exemplar* que quelques lambeaux sur lesquels il est difficile de voir le dessin essentiel. Faut-il penser que da Costa n'avait aucun message à transmettre aux hommes ? Pourtant il n'a pas voulu se donner la mort sans leur laisser la relation de ses pensées et de sa vie.

Il a songé à la postérité. Il a éprouvé le besoin d'une justification posthume. L'*Exemplar* est un plaidoyer où se mêlent les souvenirs morcelés des polémiques religieuses et les épisodes de cette triste vie où l'humiliation atteint au tragique. Il s'achève sur un appel suprême à la justice humaine, appel désespéré d'un individu bafoué et brimé dans ce qui a été sa force et sa vertu d'homme.



La sagesse de Spinoza nous éclaire, comparée au sombre désespoir de da Costa. Spinoza en mourant s'unit à l'Univers et à l'humanité qu'il a compris. Da Costa meurt seul, séparé peut-être à jamais de la communauté humaine. Pourtant tous deux vivent et meurent dans le même pays. Tous deux ont eu souvent les mêmes ennemis à combattre. Le même sang coule en leurs veines, Ils sont tous deux juifs ibériques. Une génération à peine les sépare. Faut-il croire que rien de tout cela ne les peut faire incliner l'un vers l'autre ? Ils parviennent aux deux extrêmes de la destinée humaine. Peut-être cependant sont-ils partis tous deux du même point. La distance qui les sépare n'est-elle pas celle de l'humanité moyenne au génie ?

Da Costa chrétien est obsédé par la crainte de l'Enfer. Il y a tant de manières de perdre notre âme ! Et la voie du salut est à peine accessible. C'est la crainte de l'Enfer, qui le fait d'abord catholique scrupuleux jusqu'à l'exaspération, jusqu'à l'angoisse. Tant de préceptes à observer ; tant de péchés à ne point commettre ; tant de vérités à croire ; tant d'hérésies à éviter ; et en tout cela l'âme se joue.

Les scrupules et les terreurs s'accroissent à mesure que le désir de perfection grandit. Le désordre est dans l'âme : n'est-ce pas la preuve sans réplique ? Plus on est chrétien, plus on doute du salut. Qui peut croire qu'une religion qui nous plonge dans l'angoisse

et le désordre, qui nous ôte la paix promise porte en elle la vérité ? Une Église qui ne peut sauver les fidèles, qui ne fait que les désespérer, est trompeuse et condamnée. Le salut par l'immortalité est une duperie, s'il remplace l'amour par la crainte. Puisque la croyance à l'immortalité individuelle n'est qu'une cause de trouble et de désespoir, elle ne peut s'accorder avec la vraie religion. Nous nous perdons en ce monde par le souci du salut dans l'autre. Or il importe avant tout de vivre bien, et par conséquent de trouver une loi qui ordonne et qui règle notre vie. Cela ne se peut si l'on réclame de nous ce qui dépasse les limites de la nature humaine, ce que nous ne saurions jamais accomplir. « Rien de bon ne peut en résulter si ce n'est la tristesse de l'âme. » C'est en cette vie, c'est dès maintenant qu'il faut faire notre salut, qu'il faut trouver la paix, la loi qui nous met d'accord avec nous-mêmes et avec Dieu.

C'est le désir d'atteindre à la béatitude, à la sérénité dans la sagesse qui commande la pensée de Spinoza, plus encore que celle de da Costa. L'âme doit connaître en cette vie le repos que ne sauraient lui apporter les religions établies. Mais aucune religion ne satisfait les exigences religieuses du philosophe. Seule la raison lui permet de découvrir un principe d'union entre l'univers et sa pensée.

Il faut tout d'abord assurer l'indépendance de l'esprit, le débarrasser des entraves multiples ajou-

tées par la tradition à la révélation primitive qu'elles ont défigurée. Il faut faire justice des coutumes sans nombre que les théologiens et les prêtres ont imposées aux hommes, et dont ils ne sauraient rendre raison. Il faut libérer l'esprit de la crainte qui engendre la superstition ; il faut rendre la raison autonome, il ne faut plus qu'elle soit esclave. Quelle méthode employer pour sauver les esprits encore prisonniers, ceux qui « croient que la Raison doit être la servante de la théologie » ?

C'est un scandale qu'il ne demeure de la religion, sous prétexte de soumission à l'Écriture, qu'un déploiement inconsidéré du culte, dont les pasteurs accroissent sans fin l'importance au détriment de la piété, en sorte que les chrétiens se reconnaissent, non plus à la sainteté et à la pureté de leur vie, mais à la violence et à l'ardeur malveillante dont ils se combattent.

Cherchant donc les causes de ce mal, nous dit Spinoza dans le *Tractatus*, je n'ai pas hésité à reconnaître que l'origine en était que les charges d'administrateur d'une Église tenues pour des dignités, les fonctions de ministre du culte devenues des prébendes, la religion a consisté pour le vulgaire à rendre aux pasteurs les plus grands honneurs. Dès que cet abus a commencé dans l'Église, en effet, un appétit sans mesure d'exercer les fonctions sacerdotales a pénétré dans le cœur des plus méchants, l'amour de propager la foi en Dieu a fait place à une ambition et à une avidité sordide... De là en vérité ont dû naître de grandes luttes, de l'envie et une haine que les années écoulées furent impuissantes à apaiser... (1).

(1) *Traité Théologico-Politique*. Préface (Traduction APPUHN, p. 9)

Contre cette foule d'intrigants, qu'enflamment les plus viles passions, désir de vaine gloriole et cupidité, il faut dresser le monument de la véritable sagesse religieuse et, pour cela, se saisir des armes mêmes qu'ils emploient, trouver dans l'Écriture, dont ils se targuent, de quoi confondre leur vanité, de quoi faire éclater la fausseté de leur science. Il faut prouver qu'il n'y a rien de commun entre la vraie doctrine de l'Écriture et ce qu'enseignent aujourd'hui les prêtres de toutes confessions.

Un examen approfondi fera découvrir enfin que « rien n'est demeuré de la Religion même, sauf le culte extérieur, plus semblable à une adulation qu'à une adoration de Dieu par le vulgaire ». De la foi il ne reste que des préjugés.

Et quels préjugés? Des préjugés qui réduisent des hommes raisonnables à l'état de bêtes brutes, puisqu'ils empêchent tout usage du jugement, toute distinction du vrai et du faux, et semblent inventés tout exprès pour éteindre toute la lumière de l'entendement (1).

L'Écriture doit être considérée en elle-même, il faut la restaurer exactement, dans son texte, et dans son rapport avec le peuple qui l'a produite et qu'elle a gouverné. C'est ainsi seulement qu'elle peut servir à la vraie religion, à la foi vraie ; car on découvrira, par cette méthode, que l'Écriture ne contredit jamais

(1) *Op. cit.* Préface p. 10.

la Raison, qu'elle n'exige rien pour le salut qui ne s'accorde avec la loi naturelle.

« Dans ce qu'enseigne expressément l'Écriture, je n'ai rien trouvé qui ne s'accordât avec l'entendement et qui lui contredît (1). »

Voilà donc détruit le scandale des Églises qui imposent leurs coutumes, leurs préjugés, leurs tributs, au nom des textes saints, qu'on a accommodés sans scrupule à toutes sauces. La vraie religion se peut maintenant rétablir, la vraie religion qui n'est que justice et charité. « Ce n'est pas celui qui expose les meilleures raisons en qui se voit la foi la meilleure, c'est celui qui expose les meilleures œuvres de justice et de charité (2). » Avec saint Jean (3), Spinoza fait résider la foi dans l'amour du prochain ; elle se résout en la charité.

Nous n'avons donc besoin de la connaissance de l'Écriture et des enseignements des pasteurs et des rabbins que si nous ne pouvons atteindre naturellement à la vérité. Celui qui trouve la voie du salut par la seule lumière naturelle n'a pas besoin de la révélation.

Qui porte en abondance des fruits tels que la charité, la joie, la paix, l'égalité d'âme, la bonté, la bonne foi, la douceur, l'innocence, la possession de soi... qu'il ait été instruit

(1) *Op. cit.* Préface p. 13.

(2) *Op. cit.*, Chapitre XIV p. 277.

(3) SAINT JEAN, *Épître I*, chap. IV, versets 7 et 8, cité par Spinoza.



par la seule Raison ou par la seule Écriture, est bien réellement instruit par Dieu, et possède la béatitude (1).

En sorte que celui qui accepterait les sept commandements de Noë sans avoir eu recours à la révélation serait sauvé, quoiqu'ait osé dire sur ce point Maïmonide. Quant à la Loi de Moïse, « elle n'est autre chose que le droit propre à l'État des Hébreux (2) ».

Jusque dans les formules, jusque dans les exemples, quelle parenté étonnante entre les thèmes du *Traité théologico-politique* et ceux de l'*Exemplar* ! Comme Spinoza, da Costa avait vu dans l'activité sacerdotale contraire à la Loi, une cause de corruption pour la religion. Cette activité pernicieuse des pasteurs et des rabbins, soucieux bien plutôt d'acquérir honneurs et richesses que de convertir leurs ouailles, substitue à la loi naturelle qui s'accorde avec la raison, et même à la loi primitive, tout un ensemble de préceptes, d'obligations et de dogmes qui n'ont de la religion que le nom. Les docteurs juifs ne songent qu'à maintenir leurs coutumes mesquines, pour s'assurer des profits, le respect du peuple, qu'ils prétendent dominer (3). Ils imposent ainsi aux fidèles mille bigoterics (4), des croyances fausses et mensongères qui les empêchent d'obéir à l'appel de la conscience, de vivre selon la loi naturelle

(1) *Traité Théologico-Politique*, Chap. v. p. 122. Traduction Appuhn.

(2) *Op. cit.* Préface. p. 12.

(3) *Exemplar*. p. 105.

(4) *Exemplar* pp. 122 et 129.



conforme à la raison (1). Ce que Spinoza appelle préjugés, da Costa, implacable et passionné, le nommera mensonge. Débarrassons-nous du mensonge, et nous pourrons vivre bien, d'une manière vraiment morale.

La vie morale et religieuse se résout en une chaîne d'amour qui unit les hommes. Spinoza verra de même la vraie piété dans les œuvres et non dans la foi ; dans la charité, dans le sentiment d'humanité.

En lisant l'*Exemplar*, on ne pourra s'empêcher d'évoquer le *Tractatus*... On est même tenté de se demander si Spinoza ne s'est pas penché avidement sur cet *Exemplar* où la loi de Moïse elle-même est considérée comme une invention humaine (2), où les sept commandements de Noé sont donnés comme le symbole de la loi naturelle, commune à toute l'humanité raisonnable, s'il n'a pas médité ces pages où da Costa réclame avec passion la liberté, la liberté de croire ou de ne pas croire, la liberté de penser (3), refusant aux théologiens et aux rabbins le droit d'imposer leurs dogmes et leurs rites, et, un des premiers sans doute, se scandalisant qu'ils puissent se servir du pouvoir temporel et de la contrainte contre ceux qui ne se soumettent pas à leurs fantaisies, à leurs préjugés.

(1) *Exemplar* pp. 135-136

(2) Spinoza appelle aussi les instructions théologiques des « inventions humaines ». « Une ambition criminelle a pu faire que la Religion consistât moins à obéir aux enseignements de l'Esprit-Saint, qu'à défendre des inventions humaines... » (*Traité Théologico-Politique*. Traduction Appuhn). Chap. VII, p. 149).

(3) *Exemplar* p. 122.

La défense de la liberté de penser contre les Églises, et contre les religions dogmatiques, est aussi énergique chez les deux penseurs. Da Costa s'étonne que la justice d'une ville libre et bien policée comme Amsterdam se prête aux folies des pharisiens, tolère leur tyrannie. Spinoza qui admet le contrôle des actes individuels par le Souverain considère que les opinions doivent toujours pouvoir être exprimées librement.

Avoir l'âme en paix par la connaissance de la vérité, atteindre à la béatitude par une religion en accord avec la raison, libérer l'esprit des terreurs imaginées par la tyrannie des théologiens et des prêtres, libérer la pensée de leur censure, ce fut certainement, au milieu du xvii<sup>e</sup> siècle, la foi qui conduisit da Costa au martyre. Ce fut aussi l'idéal qui plus tard occupa la méditation philosophique et politique de Spinoza. Da Costa a éprouvé qu'il n'y avait pas de religion véritable hors la liberté ; Spinoza l'a démontré et déduit par son interprétation de l'histoire et par sa philosophie.

Tant de ressemblances, et même ces coïncidences qui peuvent troubler et émouvoir, qui attirent la passion de l'historien, qui nous aident à comprendre les méditations des penseurs du xvii<sup>e</sup> siècle, amoureux de vérité, et nourris de religion, cet effort pour sauver la religion du dogme, pour la séparer de l'Église, pour l'humaniser, cette tentative par laquelle le xvii<sup>e</sup> siècle

participe à la grandeur de la pensée moderne et qui a été celle de da Costa comme celle de Spinoza, cette communion des deux solitaires jusque dans l'expression verbale, ne doivent pas nous induire en tentation, ne doivent pas nous faire oublier quel fossé profond, peut-être infranchissable, sépare un philosophe d'un mystique sans vraie philosophie, et, comme au prix de l'*Éthique* et de sa sagesse, l'*Exemplar* et sa passion sont désordre, peut-être folie.

Que da Costa n'ait jamais été ni sage, ni philosophe (et c'est peut-être plus que tout le reste ce signe de faiblesse que nous aimons en lui), toute sa vie en est la preuve, et, comparée à la sérénité spinoziste, sa haine enfiellée des pharisiens. Que de souffrance dans cette haine, et comme on voit bien là que da Costa n'a jamais connu la paix partout cherchée, et que la pensée de la mort voisine, imminente, servante obéissante et sûre, ne la lui donne pas non plus.

Toute sa colère, son désespoir, l'horreur d'une vie perdue, il les tourne contre ces pharisiens, détestables destructeurs de toute loi, de la loi mosaïque comme de la loi naturelle, persécuteurs des faibles, tyranniques, avides, ambitieux de pouvoir et de domination. Il lui était impossible de les comprendre et sans doute n'a-t-il jamais tenté de porter sur eux un jugement impassible. Quelques heures de séjour à Amsterdam, et déjà il reconnaît en eux les adver-

saires de la Loi. Ce sont des ennemis des nations « s'attachant au mensonge, pour circonvenir les hommes et les rendre esclaves (1) » ; scélératesse, perfidie, lâcheté, tout est bon pour eux quand il s'agit d'écraser un ennemi, d'assurer leur domination. Ce désir de domination et de pouvoir est le vrai ressort qui les meut. Et la défense des dogmes et des rites n'est qu'un prétexte pour prolonger leur tyrannie. Aussi faut-il voir dans cette « secte honteuse et criminelle » l'image même de l'impiété.

Tel est le langage de da Costa lorsqu'il nous parle des pharisiens. On sent qu'il ne peut prononcer leur nom sans fureur. Quelle modération, quelle bienveillance philosophique si l'on quitte le *marrane* d'Oporto pour écouter le philosophe.

Sans doute la tradition pharisaïque est condamnée et tout le traité Théologico-Politique porte contre elle. Mais jamais, cependant, Spinoza ne méconnaît complètement sa grandeur, ni qu'elle a donné des héros et des martyrs. Il n'oublie pas, lui, les persécutions et les autodafés d'Espagne. S'il y avait à choisir entre la tradition romaine et la tradition pharisaïque, il n'hésiterait pas. N'écrit-il pas à Burgh, converti au catholicisme et qui a le front de vouloir le convertir à son tour :

Ce dont ils (les pharisiens) s'enorgueillissent de préférence, ce sont leurs martyrs. Ils en comptent plus que toute autre

(1) *Exemplar* p. 122.

nation, et chaque jour augmente le nombre de ceux de leurs frères qui savent souffrir pour leur foi avec une force d'âme singulière. Ici je suis moi-même témoin de leur sincérité. J'ai vu, entre beaucoup d'autres, un certain Juda, qu'ils nommaient le Fidèle, qui, élevant la voix du sein des flammes où on le croyait consumé, entonna l'hymne : *Tibi, Deus, animam meam offero*, et n'interrompit ce chant que pour rendre le dernier soupir (1).

Un catholique ose lui parler de conversion à la religion romaine, et la fierté juive réveille en lui des souvenirs glorieux. La tradition pharisaïque a d'autres titres au respect et à l'admiration des hommes que la tradition pontificale des chrétiens. Elle a maintenu l'intégrité et l'indépendance du peuple juif pendant plusieurs siècles. Et si les Pontifes des Juifs ont pu, en un temps, détenir une autorité légitime, celle du Pontife de Rome ne saurait mériter la même considération. « Il s'en faut de beaucoup que de l'autorité du Pontife des Hébreux pour interpréter les lois de l'État, on puisse conclure l'autorité du Pontife Romain pour interpréter la religion (2). »

Spinoza avait assez de philosophie pour comprendre le sens profond de la tradition pharisaïque, pour en connaître la force spirituelle ; pour savoir quels titres elle s'est acquis devant l'humanité entière, ne serait-ce que par la chaîne de sacrifices et de martyrs qui accompagne le peuple juif au cours de son errance — tout quitter pour garder Dieu — à travers l'Europe

(1) *Op. posth.*, lettre LXXIV, Traduction Saisset (lettre XXXVIII)

(2) *Traité Théologico-Politique*, Traduction Appuhn, p. 179.



moyenâgeuse et chrétienne que hante la terreur de la peste, le désir affolé de l'or des Juifs trop habiles, ou la crainte de leur science maléfique et mystérieuse.

On ne saurait reprocher à da Costa de n'avoir pas atteint à cette sérénité du sage. Où pouvait-il prendre le sentiment du juste et de l'injuste, du vrai et du faux, ce malheureux qui a eu pour tous maîtres et éducateurs les jésuites thomistes de Coïmbre, qui a aimé la vérité, sans doute, mais qui n'a jamais pu la considérer en elle-même et pour elle-même, dans sa pureté, y mêlant toujours le trouble de sa passion, de sa haine et de sa colère, passant vingt années de sa vie dans des luttes, des controverses, des disputes auxquelles Spinoza n'a pas consacré « deux heures de peine »? Aussi comme il parvient lentement et péniblement à une conception morale qui le libère entièrement de la domination du dogme! Et comme on sent que sous des ressemblances verbales, da Costa n'a jamais été de la patrie intellectuelle de Spinoza!

Sans doute on peut déduire de l'*Exemplar* une morale et peut-être une théologie qui font penser à telles propositions de l'*Éthique*. N'est-ce pas le Dieu de Spinoza, *deus sive natura*, que nous annonce da Costa lorsqu'il condamne la loi mosaïque en raison de l'accord nécessaire de la nature avec la Divinité : « L'auteur de la nature, Dieu, ne saurait être contraire à lui-même, affirme l'*Exemplar*. Or il se contrarierait s'il prescrivait aux hommes des pratiques opposées



à la Nature, à cette Nature dont il se dit l'auteur (1). »

Accord de Dieu et de la Nature, accord de la Nature et de Dieu et, par là, possibilité et nécessité de confondre morale et nature, de réduire la Loi à la Nature en sorte que la Loi ne soit plus que la loi naturelle, perdant par son immanence à la conduite humaine le caractère impératif de la loi authentique, ce thème essentiel et unique de la pensée de da Costa, monocorde avec mélancolie, fait retentir en nous une vague résonnance spinoziste.

La nature est divine, l'homme doit suivre l'impulsion naturelle. Il se trouve cependant que ces deux propositions recouvrent une pensée que Spinoza n'eût probablement pas reconnue. Le rapport entre la Nature et Dieu reste chez da Costa celui de la créature au créateur. Il ne semble pas, pour autant que nous puissions nous fier aux textes que nous possédons, que da Costa se soit jamais représenté Dieu autrement que comme un créateur artisan. Il n'entend certainement pas le gouvernement de l'Univers au sens de Spinoza. Il n'y a rien dans les écrits de da Costa qui puisse faire prévoir la définition de Spinoza :

Par gouvernement de Dieu, j'entends l'ordre fixe et immuable de la Nature, autrement dit l'enchaînement des choses naturelles (2).

(1) *Exemplar*, p. 110.

(2) *Traité Théologico-Politique*, traduction Appuhn, chap. III, p. 67.

Cette notion d'une nature où la nécessité fait loi, l'idée philosophique du déterminisme, n'a sans doute pas occupé la pensée de da Costa, si l'on en croit l'*Exemplar*. Jusqu'à la fin, le ton de la confiance reste dominant malgré la détresse de l'homme et son dégoût.

Dieu est pour les humains un protecteur et un père. Si da Costa repousse la doctrine terrible du châtiement éternel, c'est qu'elle est condamnée par la raison, et c'est surtout qu'elle ne saurait s'accorder avec l'image consolatrice de la divinité qu'Uriel a emmenée d'Oporto jusque dans les Pays-Bas.

Ce Dieu des pharisiens (et des jansénistes), qui damne et qui plonge les âmes au feu éternel, est un bourreau cruel, un tortionnaire féroce, un tyran injuste ; il n'existe que dans l'imagination dépravée des méchants. Le vrai Dieu est le protecteur des faibles, le consolateur des affligés. Il connaît les humains et chacun d'eux reçoit le lot conforme à la justice. « Dieu regarde dans les cœurs ; il voit et connaît les mérites de chaque homme et il récompense selon le mérite. (1) » Dieu veut la conversion du pécheur en cette vie, et si le pécheur s'endurcit, la vengeance divine ne saurait le manquer. Dieu n'attend pas une autre vie pour punir les méchants, récompenser les bons ; le Dieu de da Costa reste toujours Providence. Le Dieu vivant

(1) Da Costa, *Sobre a mortalidade de alma do homem*. Apud Karl Gebhardt : *Die Schriften des Uriel da Costa*, p. 53.

conduit le monde jour par jour « et nous ne voyons rien d'autre en ce monde que ses sentences, que les hommes comprennent mal (1) ».

La notion de la divinité ne se sépare pas pour da Costa de celle de la Providence ; et si, à l'heure où appuyant son pistolet contre sa poitrine, il a désespéré de cette Providence, qui l'abandonnait et qui faisait triompher les méchants, il n'a pu s'y résoudre sans renier du même coup le Dieu qui ne prend pas soin de sa créature, qui n'est capable que d'une création manquée où règnent le désordre et le mal (2).

Quant à concevoir un Dieu qui ne se manifeste que par un ordre immuable, déterminé par les lois naturelles, un ordre d'où soit exclue toute finalité, da Costa ne l'a jamais fait. Sans doute la nature qu'il conçoit est-elle jusqu'à un certain point une émanation divine. Mais loin que cet accord de la nature et de la divinité fasse que la connaissance de Dieu accompagne la connaissance de l'ordre du monde, cette nature, dont da Costa voudrait voir la loi s'imposer à la société humaine, se déduit d'une certaine idée de Dieu. Da Costa postule l'accord de la nature avec la divinité, allant ainsi presque à l'encontre de Spinoza qui lit Dieu dans la Nature, et non la Nature dans la nature de Dieu. La Nature reste subordonnée

(1) Id. Ibid. : p. 53-54.

(2) Da Costa, dans l'*Exemplar*, il est vrai, adresse au passage un salut respectueux au génie d'Épicure. Mais comment aurait-il subi son influence ? Il avoue lui-même ne l'avoir jamais lu, et en être resté à la connaissance par oui-dire.

à Dieu, reste création. En sorte qu'il n'est plus besoin, pour construire une morale naturelle, de faire appel à une observation, à une expérience approfondie. Il suffit de se représenter Dieu et de déduire sa foi. C'est ce que tente da Costa.

Dieu est la raison et la sagesse ; il ordonne le monde suivant cette raison et cette sagesse. La Nature est raisonnable parce qu'elle est l'œuvre d'un être raisonnable. Le monde est l'expression du plan divin. La raison divine n'est raison que parce qu'elle est commandée par une fin. La création est l'expression même de la raison divine.

Un être qui est raisonnable, qui est bon et qui crée, ne peut vouloir que le bien de sa créature, et sa création est l'accord de sa raison et de sa bonté.

Le Dieu de da Costa, à la fois providentiel et raisonnable, n'a pu former un monde dont la loi, dont la nature ne soient pas le bien des créatures. La morale et la religion naturelle de da Costa sont d'inspirations profondément finalistes.

La raison divine reste providentielle : da Costa n'a pas dépassé la conception scholastique de la divinité. Il ne sait, pour concevoir la pensée de Dieu, qu'agrandir la conduite humaine à l'échelle de l'univers. Cette raison s'applique à l'univers comme l'art du potier au vase qu'il façonne. Da Costa n'a pour fonder sa vie spirituelle, que l'enseignement moyen-âgeux dispensé par les Jésuites de Coïmbre. Il ignore

tout de la puissante tradition judaïque où Spinoza a peut-être puisé sa conception de la divinité, ce sentiment de « l'immense existence », de l'infini dans l'Être qui, dans l'*Éthique*, nous soulève et nous emporte. Il n'a sans doute rien connu non plus, ni pressenti de cet univers nouveau que constitue la science naissante et qui renouvelle la notion de la Divinité. En tout cas, nulle trace d'une telle influence dans ce qui nous est parvenu de ses écrits. Il n'a pu connaître la traduction latine du *Discours de la Méthode*, paru trois années avant sa mort ? Même là, aurait-il appris à bien penser ? En lui, l'amour de la vérité, si sincère soit-il, n'est jamais pur. Il ne pouvait atteindre à cette hauteur philosophique où la possession du vrai forme la substance du bonheur. Il n'arrive pas à se dégager de l'anthropomorphisme. Et jamais, certes, un Spinoza n'eût consenti à reconnaître pour sienne la religion anthropomorphique de da Costa.

## 2. *Da Costa et le stoïcisme.*

L'accent panthéiste qui retentit dans certaines pages de l'*Exemplar* ne doit point nous tromper. Cette raison finaliste qui est le principe de la nature, qui commande le monde moral comme le monde physique, fait songer à la raison stoïcienne bien plutôt qu'à celle de Spinoza. Cette attitude raisonnable et



divine, loi de la conduite humaine, n'est-ce pas elle qui, pour le stoïcien, se pose à la fois comme principe de l'Univers et comme principe de la vie morale. N'est-ce pas au nom de la nature, de l'ordre naturel, qu'un Marc-Aurèle découvre une harmonie entre les personnes raisonnables : est impie l'homme qui nuit à son semblable, nous dit Marc-Aurèle (1), et il continue :

La nature universelle, ayant constitué les êtres raisonnables les uns pour les autres, a voulu qu'ils s'entraïdassent selon leur valeur respective, sans se nuire d'aucune manière (2).

D'une théologie qui unit la notion de Providence divine à celle de nature raisonnable, se déduit nécessairement une conception morale parfaitement déterminée. La morale stoïcienne exige de tous les êtres raisonnables l'accord de leur conduite avec la loi de nature. Et c'est une exigence de cette loi que la raison étant présente au même titre en toutes les personnes humaines, elles aspireront toutes à s'unir en cette raison qui leur est commune. Nature et raison s'accordent dans l'homme comme dans l'univers. L'homme, pour obéir à la raison, n'a donc qu'à suivre sa nature. Vivre selon la nature, c'est vivre selon la raison. Cette raison conforme à la nature, présente en lui et en ses semblables, l'inclinera à la sociabilité, à agir en communauté avec eux.

(1) MARC-AURÈLE. *Pensées*, IX-1 (Traduction Trannoy)

(2) Op. cit. idem.



Partant du même principe cosmique et théologique que les stoïciens, da Costa parvient à la même conception morale. Tous les hommes sont semblables par une même nature raisonnable qui réside en chacun d'eux. Pour être moraux, pour vivre bien, selon la raison, ils doivent suivre le commandement de la nature, éviter de se nuire et s'entraider dans la mesure de leurs forces :

En vérité, si les hommes voulaient suivre la voie droite de la raison et vivre selon la nature humaine tous s'aimeraient entre eux et tous souffriraient des douleurs des autres. Chacun soulagerait autant que possible son prochain dans le malheur, ou du moins personne ne léserait gratuitement son semblable.

Sans doute ne savons-nous rien des voies par lesquelles la sagesse des stoïciens a pu être entendue du portugais da Costa ? Nulle part, dans tout ce que nous possédons de son œuvre, il ne nous dit les avoir lus. Il cite seulement, sans nommer l'auteur, une parole où résonne un accent stoïque : l'homme bien-né doit savoir mourir, s'il ne peut sauver son honneur sans renoncer à la vie. Le thème de l'héroïsme, le sentiment de la dignité personnelle ne sombrent jamais au cours de l'*Exemplar*. Quand même Uriel n'aurait rien lu des stoïciens, quand même il ignorerait les écrits philosophiques de Cicéron ou de l'espagnol Sénèque (ce qui est improbable), et même s'il n'y avait dans l'*Exemplar* cette esquisse d'une théologie

et d'une morale qui font penser à Épictète, à Marc-Aurèle, on ne saurait pourtant négliger une certaine tonalité qui fait le fond de l'*Exemplar* tout entier : da Costa a la roideur hautaine, même la morgue d'un personnage de Corneille. A vingt ans c'est le Cid baisant la bouche affreuse, mutilée, mortelle du lépreux mendiant : « au récit du malheur d'autrui les larmes m'échappaient sans qu'il me fût possible de les retenir. » Mais aussi fier que pitoyable, aussi violemment commandé par le sentiment de l'honneur, il est encore chevalier, en plein xvii<sup>e</sup> siècle, et en cela il est bien un fils de cette péninsule ibérique où le monde moderne n'a pu faire son entrée et dont les nobles mendiants préfèrent périr de faim plutôt que de déroger.

Le sentiment de l'honneur était inné en moi ; rien ne m'effrayait comme l'infamie. Ame très altière, je n'étais point dépourvu des mouvements de colère qu'exigent certaines situations.

A Coïmbre, à Porto, c'est un Rodrigue, fier, farouche, glorieux, un peu guerrier. A Amsterdam, c'est un don Diègue, vaincu, frappé dans son honneur, marqué du sceau de l'infamie, et qui n'a pas même près de lui, un fils jeune et fort et courageux pour venger ses outrages.

Ainsi, dès la jeunesse, il a la fougue et la passion, la hauteur et la fierté d'un héros de Corneille, d'un stoïcien de tragédie française de 1637.

Jusqu'au bout, jusqu'au dernier jour, il garde la même raideur ibérique faite d'un sentiment très profond, essentiel de dignité ; et son idéal moral est un reflet de cette fierté qui le fait à la fois sévère aux puissants, généreux aux misérables et aux faibles ; de même, en la première moitié du xvii<sup>e</sup> siècle, le stoïcisme de la tragédie cornélienne, ou du *Traité de Philosophie morale* du Chancelier du Vair sont les miroirs où viennent se retrouver la fière indépendance d'un Descartes retiré en Hollande, et celle des Frondeurs, aventureux défenseurs, contre l'État moderne naissant, de la vieille indépendance féodale de la noblesse.

Ces sentiments de fierté nobiliaire, de dignité personnelle, alliés à l'amour passionné de la justice, qui font que Gabriel da Costa, don Quichotte charitable à Porto, deviendra à Amsterdam Uriel da Costa, don Quichotte de la foi, nous permettent de comprendre en partie l'allure stoïcienne de l'*Exemplar*. L'âme stoïque de da Costa a pu rencontrer la doctrine stoïcienne d'Épictète. La coïncidence serait trop merveilleuse si, par ses seules ressources, l'auteur de l'*Exemplar* avait réinventé, à treize siècles de distance, les accents qui devaient satisfaire son oreille avide de vérité. Il a sans doute connu par ses lectures la doctrine qui convenait le mieux à ses aspirations humaines, humanistes et mystiques à la fois, la doctrine qui maintenait le plus parfaitement la liaison

entre l'homme et Dieu, sans anéantir la créature, sans condamner la divinité.

Les deux points qui tiennent au cœur de da Costa, dans l'*Exemplar*, sont deux thèmes qui s'intègrent à la pensée d'un Épictète ; outre l'identité de la nature et de la Providence, outre ce naturalisme anthropomorphique qui se dégage de l'*Exemplar*, et qui rappelle des accents fameux, il y a aussi, essentielle pour da Costa, la doctrine du salut dans la vie terrestre, l'immortalité de l'âme étant exclue.

Ces deux conceptions sont familières à Épictète. Sur le premier point, Marc-Aurèle, que nous évoquons, ne fait le plus souvent que développer et reprendre la pensée du maître. Et sur le second, les raisonnements d'Uriel ne sont pas indignes de ceux de l'esclave philosophe. Pourquoi demander à Dieu l'immortalité, puisque nous attendons dans cette vie la récompense des bons et la punition des méchants. L'optimisme stoïcien comme celui de da Costa exclut la nécessité d'une seconde vie pour réparer les désordres de la vie terrestre. L'ordre de la Nature est parfait. Il n'exige aucun correctif, aucune réparation. Nous avons reçu notre part. Nous jouons notre rôle dans le drame. Nous n'avons pas à réclamer une seconde part, un nouveau rôle. Nous devons déjà à la bonté divine la vie dont nous jouissons. Nous n'avons aucun titre à en demander une nouvelle. C'est à nous de savoir dès maintenant l'employer bien et cé-

lébrer la gloire divine en harmonie avec le reste de l'univers.

La pensée d'Épictète sur le salut n'est pas douteuse. Et da Costa ne fait que reprendre, peut-être à son insu, la pensée stoïcienne, lorsqu'il voit dans la doctrine de l'immortalité (l'immortalité comprenant nécessairement la possibilité de la damnation éternelle) un principe de désordre incompatible avec la bonté divine et l'harmonie de la Nature.

Si da Costa, dans la dernière partie de sa vie, a trouvé sur la voie stoïcienne, une issue à certaines de ses angoisses, à ses problèmes, n'a-t-on pas le droit de supposer que le mystère de sa mort tragique s'en trouve, en un sens, éclairé ? Ce suicide, que précède et qu'annonce l'*Exemplar*, à la fois plaidoyer et accusation, ce suicide qui est passion et fureur, n'a-t-il pas été, dans un moment de méditation, suggéré et justifié par la morale stoïcienne ? Un stoïcien l'aurait-il condamné, le pouvait-il condamner, au nom de sa doctrine ? Un Sénèque, un Caton n'atteignent pas à la frénésie de da Costa. Mais ne meurent-ils pas comme lui, pour les mêmes motifs ? Ils renoncent à la vie lorsque échappe tout ce qui fut leur raison de vivre, lorsqu'il leur est impossible de pratiquer la vertu dans une société dont seule la mort peut les séparer. Le suicide stoïcien est antisocial. Mieux vaut mourir que de subir une société, un monde où l'on ne saurait vivre sans se déshonorer.



Plutôt périr, pense da Costa, que de subir l'infamie ; que de renoncer à nos convictions saintes et bien-aimées.

Il vaut mieux succomber avec gloire ou au moins mourir, sans avoir à souffrir la douleur qui est, pour les honnêtes gens, le compagnon d'une rétractation honteuse ou d'une molle complaisance (1).

C'est le choix stoïcien ; c'est le choix de tous ceux qui ont préféré la mort au joug des tyrans, de tous ceux qui n'ont pas voulu renoncer à l'essentiel, à la vérité, à la liberté ou à la foi. C'est le choix d'Épictète qui préfère la torture au mensonge, et c'est aussi le choix des martyrs, de tous les martyrs, à quelque hérésie qu'ils aient sacrifié leur corps et leur vie, quelle qu'elle soit l'autorité temporelle, la puissance, religieuse ou laïque, qui ait prétendu les plier à son dogme, à sa violence, à sa loi.

Le stoïcisme latent, le stoïcisme populaire, fait de fierté et de dignité ibérique, de générosité cartésienne, présent dans toute la vie, dans l'âme entière de da Costa, armature de son caractère, rejoint, lorsque la Synagogue d'Amsterdam a enfin détruit en lui les dernières illusions, la doctrine des sages du premier et du second siècles, des sages qui avaient déjà tenté la grande et périlleuse tentative. Dans une société dont les transformations rapides ne peuvent plus

(1) *Exemplar*, p. 123.



se satisfaire de la religion traditionnelle, ils ont voulu donner au monde une doctrine morale imprégnée de sentiment religieux, une doctrine qui sauve l'unité, ébranlée déjà, du monde méditerranéen. Da Costa a cru, lui aussi, que sa religion naturelle ferait l'accord entre les hommes, et que cet accord serait le salut de l'humanité, enfin libérée des querelles et des terreurs religieuses, enfin débarrassée de la violence sanglante, de la haine et du meurtre, enfin réunie dans l'amour.

### 3. *La Religion et la Nature.*

En face de la conciliation jésuite, da Costa est conduit, par sa raison pieuse et intransigeante, aux confins du désespoir et du doute. Contre les pharisiens d'Amsterdam, contre leur dogmatisme étroit, leur attachement servile à la lettre du texte, il se dresse au nom de la liberté de l'esprit, au nom de la raison, au nom de la nature.

Le mouvement qui le porte toujours en avant, vers plus de vérité, vers plus d'harmonie, le conduit de doctrine en doctrine, au prix du désordre, sans crainte du désespoir, sans crainte de changer ni de se contredire. On dirait qu'il s'y plaît. Et, bien qu'il ne nous ait légué aucune grande doctrine, bien qu'il n'ait révélé aux hommes aucune vérité intellectuelle essentielle, la multiplicité des points de vue auxquels

il a pu se placer est peut-être un signe de sa grandeur. Il n'a rien découvert, il a tout senti. Il a seulement demandé à la philosophie et à la théologie d'étayer sa foi. Mais en même temps, la puissance d'analyse, l'intelligence destructive veillent toujours en lui.

Dieu et l'homme. L'homme peut-il s'unir directement à Dieu ? L'accord de la créature avec son créateur est-il une harmonie naturelle et raisonnable à la fois ? Peut-on s'élever à Dieu à partir de l'homme, l'homme atteint-il Dieu à partir de sa nature ? Peut-on fonder la conduite sur la seule nature humaine, étant admis que cette nature se trouve fondée en Dieu ? Faut-il, au contraire, reconnaître le désordre essentiel de cette nature, désordre qui nous condamne et nous damne, et avoir sans cesse l'œil tourné vers la flamme infernale ?

Da Costa a connu les deux attitudes. Dans l'atmosphère jésuite des universités portugaises, à Coïmbre, il ne peut se satisfaire d'un christianisme incomplet, imparfait. Il se tourne vers cet Enfer dont on le détourne. La confession, pour ses congénères, moyen facile et économique de se mettre en règle avec Dieu, est pour lui cause de désespoir et de doute. Il connaît une crainte de l'Enfer qui n'est guère jésuite.

Y a-t-il rien de moins pélagien, de moins déiste que le da Costa de 1610, en grande angoisse sur le sort de son âme immortelle. Et pourtant, c'est Gabriel,

épouvanté par le problème du salut qui, aux Pays-Bas, sera Uriel, découvreur du déisme, du naturalisme finaliste et anthropomorphique.

Mais c'est toujours le *problème du salut* qui le hante. Et suivant qu'il lui apparaîtra être le problème de cette vie ou d'une autre, par delà la mort, tout lui apparaîtra changé, neuf, immaculé.

Au Portugal, la question du salut est la question du salut éternel. Il y a des damnés ; personne n'est sûr de n'être point damné ; personne ne peut être assuré de son salut.

Il faut pourtant trouver une certitude ; on ne peut passer toute une vie sans savoir. On ne peut trouver la force d'accomplir tous les actes journaliers, on ne peut se décider à répéter chaque jour les mêmes mouvements du corps auxquels on est enchaîné, si l'on est poursuivi par la hantise, par l'obsession, par la pensée déchirante que tout est maudit, que tout est condamné. Aucun geste, aucun acte, aucune pensée, rien n'est méritoire, si rien de tout cela ne trouve dans la vie immortelle de l'âme une correspondance merveilleuse, une justification sainte, si nous n'avons la certitude que tout est le symbole, l'annonce d'une perfection qui sera nôtre, qui sera notre bien.

Les jésuites ont résolu le problème à l'usage des âmes médiocres et faciles. Ils ont contenté ceux qui se contentent de peu, et à qui une fausse lumière, fai-

ble et huileuse, mais qui sauve de l'éclat éblouissant, douloureux, tout-puissant du pur soleil, donne l'illusion qu'ils voient. Avant Ignace de Loyola, toute âme chrétienne ne pouvait manquer de songer à chaque heure du jour au péril de son âme. Et voici que la réforme jésuite supprime toute l'angoisse chrétienne, apporte aux croyants la sécurité. On peut désormais arranger en paix une existence bien compartimentée : Dieu pourvoira à tout.

Or un élève de l'Université jésuite de Coïmbre, un futur chanoine, assuré de sa paix en ce monde et de la béatitude en l'autre, prend peur et commence à craindre pour son salut et à songer à la flamme infernale. D'où lui vient cette crainte mystérieuse, cette terreur sainte ? L'inquiétude, l'angoisse sont en lui et leur présence implacable ne lui laisse plus de repos. Il entre dans le labyrinthe sans fin des textes, se chargeant, à mesure qu'il avance sur la voie obscure, du fardeau des controverses, des comparaisons, des interprétations.

Saura-t-on jamais où il a pris ce courage de renoncer à la sécurité bénisseuse d'une religion pour le monde, et de commencer le cycle affreux, sans issue, du doute ? Est-ce la pensée d'un supplice sans fin qui le poursuit ? C'est surtout la flamme des autodafés de *marranes* qui a hanté son inconscience. Les jésuites d'Espagne, conciliateurs, n'ont pas vu la contradiction de leur doctrine de paix et de leur politique

implacable. Da Costa, lui, l'a sentie. Sur la terre ibérique, trop de bûchers, trop de martyrs, trop de sang, trop d'orgueil, un soleil dur, une terre sèche : le *marrane* da Costa avait besoin d'un absolu, qui satisfît son âme faite de hauteur portugaise, et d'angoisse *marrane*. En lui les qualités ethniques viennent s'opposer, invinciblement, à des valeurs religieuses décadentes, à une croyance qui perdait sa virulence et sa force.

Il est seul au milieu des jésuites. Il est seul au milieu des chanoines de son chapitre. Il est seul parmi les chrétiens. Et il avait besoin de frères véritables ; il avait besoin d'hommes qui fussent siens par l'esprit, par la chair et par le sang. Comment eût-il pu achever sa quête de l'absolu parmi ces jésuites qui évitent l'absolu. Son désir d'absolu, son désir de fraternité spirituelle, expriment le désir d'un peuple, d'une patrie.

Il est conduit à se poser les problèmes derniers de la religion et de la foi. Mais s'il a dû se les poser avec tant d'acuité, c'est qu'il n'a jamais pu retrouver la base sociale de sa race, c'est qu'il appartenait à un peuple détruit.

Il y a eu en da Costa une démarche essentielle qui commande toute l'aventure de son esprit. Il ne se satisfait pas d'un catholicisme paganisé. Il ne se satisfait pas d'un catholicisme sans la grâce. Il ne veut pas d'une religion qui met Dieu sur le plan de l'homme.



Mais il ne veut pas non plus d'un judaïsme qui réforme la nature humaine, qui ne lui permette pas d'atteindre à sa perfection.

Si da Costa a été stoïcien, ou s'il a professé une doctrine qui rappelle si étrangement le stoïcisme, c'est qu'il a cru atteindre l'essence de l'homme dans cette Nature qui participe à la divinité ; il a pensé trouver ainsi la solution apaisante du problème du salut que lui avait posé son éducation catholique.

Aux deux extrêmes de la vie spirituelle nous découvrons deux attitudes, sans doute inconciliables puisque fondées sur des prémisses opposées : ou bien le salut est dans l'homme, dans sa nature qui participe de la perfection et dont le développement régulier le mène à sa vraie fin, ou bien l'impuissance de l'homme, manifeste et totale, sa faiblesse naturelle et sa misère, l'assurent de sa défaite et de sa perte, de sa damnation, s'il reste sans secours. Ou bien la grâce est dans la nature, la nature étant la preuve que l'humanité a reçu universellement la grâce. Ou au contraire cette même nature est la preuve d'une déchéance irrémédiable, d'un désordre et d'un chaos sans lumière, si la grâce ne vient s'y ajouter d'en haut, par une élection miséricordieuse, car jamais méritée.

A l'intérieur du christianisme, à l'intérieur même du catholicisme, les deux conceptions sont présentes et s'opposent. En face de l'augustinisme, et plus tard du jansénisme, se dressent le pélagianisme, et cet



humanisme chrétien qu'a été le jésuitisme ; toutes ces doctrines tournant autour du péché originel et l'interprétant diversement suivant qu'elles accroissent ou diminuent la distance entre l'homme et Dieu, entre l'Adam du Paradis Terrestre et l'Adam tenté, corrompu par la pécheresse et pécheur.

Deux sentiments de l'homme s'affrontent, au cœur même du christianisme. Au cours des siècles, théologiens, philosophes se sont disputés, opposant les doctrines, les théories, l'interprétation des Écritures, dénonçant et pourchassant l'hérésie chez l'adversaire. Entre les deux camps, le fossé se creuse toujours plus profond.

Et voici pourtant qu'un même homme aura pu, au cours de sa vie, prétendre trouver la vérité religieuse aux deux extrêmes. Comment l'être qui a vécu dans l'angoisse désolée du péché, qui s'est fouillé sans pitié, qui a trouvé au fond de soi la marque honteuse de sa déchéance, qui s'est condamné, comment ce même être a-t-il pu concevoir une morale, une religion où l'homme s'épanouisse selon sa nature, qui est sa vertu ?

Dans la recherche du salut, il y a oscillation perpétuelle entre deux doctrines extrêmes : l'une élevant le créateur infiniment au-dessus de sa créature humiliée, réduit à rien les mérites de cette créature, et la laisse dans l'angoisse, presque sans espoir. — L'humanité est condamnée, si un sauveur divin ne la

secourt. La nature humaine est maudite. Une doctrine de la transcendance divine, douée de quelque cohérence, digne d'un système, est héroïquement pessimiste. L'autre doctrine, qui bénit la nature de l'homme, qui croit que l'homme peut faire son salut par soi-même, qui le divinise par la vertu, ne peut être qu'une doctrine de l'immanence. Entre un humanisme panthéiste et un mysticisme transcendant, il faut choisir.

Par sa crainte de l'Enfer, par son souci du salut catholique orthodoxe, par la terreur du péché et de l'hérésie, da Costa a été chrétien, fils de Jésus rédempteur ; il a connu la grande crise du catholique véritable. Parmi les jésuites prudents, humanisés, optimistes, parmi ces précurseurs du déisme qu'il professera plus tard, il connaît les angoisses et les désespoirs d'un solitaire de Port-Royal.

Mais il y a en lui trop de raideur ibérique, trop de vitalité juive. En renonçant à la croyance de l'immortalité, en s'enfuyant vers Amsterdam, c'est vraiment sa vie et son existence individuelle qu'il défend contre le néant mystique. En cherchant furieusement son salut dans l'orthodoxie catholique, c'est son être même, sa propre chair et la conscience présente de cette chair qu'il veut sauver.

C'est le long des canaux des Pays-Bas, dans la Hollande hétérodoxe, marchande, philosophe et libre, qu'il pourra retrouver, au fond de lui-même, la parcelle

d'humanité à lui léguée par ses pères *marranes*. Au Portugal, il ne pouvait se libérer de la terreur mystique, compagne nécessaire du climat de la péninsule. Il pourra croire enfin à la bonté et à la vertu d'une nature qu'on lui a dit maudite. Et comme les pharisiens d'Amsterdam n'ont pas su lui donner la religion de miel et d'humanité qu'il espérait d'eux, mais seulement des commandements étroits, une atmosphère revêche de secte, il rejoint, allant au delà encore, fouillant jusque dans le paganisme, la doctrine qui concilie l'humanité avec elle-même et avec Dieu et qui permet à l'homme de croire en sa vertu.

\* \* \*

Un seul chrétien peut-être a pu, au xvii<sup>e</sup> siècle, se représenter le sort de l'homme sous ces deux aspects opposés, peut-être contradictoires. Celui qui avait lu Epictète, et Montaigne, celui qui avait su, par eux, contempler la nature humaine dans sa grandeur et dans sa déchéance, celui qui a conçu ainsi deux interprétations essentielles de l'histoire humaine, celui-là a vécu un drame spirituel aussi complexe, aussi riche de substance que da Costa, mais avec plus de passion, avec plus de profondeur.

Da Costa n'a pas le génie de Pascal ; il n'a pu porter comme lui la charge terrible du dilemme. Au bord de la tombe, au moment où il affirme solennellement sa foi en la bonté de la nature et de la raison, il ne

peut s'empêcher cependant de contempler avec désespoir la misère de la condition humaine, en sorte qu'il nous est impossible de savoir s'il est mort de se croire damné, séparé de Dieu pour l'éternité, ou s'il a voulu, au contraire, rejoindre ce Dieu qu'il ne pouvait atteindre en continuant à vivre. Jusqu'au bout la contradiction persiste en lui ; jusqu'au bout, il reste optimiste et pessimiste à la fois, en sorte que l'*Exemplar* contient en même temps tout le désespoir de l'homme et toute sa foi.

Le désordre qui subsiste dans toute la vie de l'auteur de l'*Exemplar*, et dont Pascal a triomphé, tient à la présence en sa pensée des deux formes religieuses les plus inconciliables. Qu'il n'ait pu surmonter la contradiction, cela n'est point pour surprendre. Mais cette complexité et cette multiplicité en un seul homme, suffisent à nous étonner. Seule l'inquiétude de sa race, d'autant plus profonde et tenace, et persistante, qu'elle est inconsciente, explique cette diversité, ce désordre et que da Costa, qui n'est ni grand philosophe ni grand théologien, ait pu vivre aussi profondément, avec tant de passion, les deux manières dont l'humanité a interprété son destin, qu'il ait connu les deux voies essentielles, l'une par laquelle elle tente de se mettre, en toute lucidité, en présence d'elle-même, et l'autre par laquelle elle ose juger son néant par la présence infinie, écrasante de Dieu.

## BIBLIOGRAPHIE

Notre livre n'a pas de prétentions scientifiques. C'est pourquoi nous ne l'avons pas alourdi du bagage des références et des indications de source. Ceux qui s'intéresseront désormais au problème de da Costa — et ce sera notre récompense qu'ils soient nombreux — pourront se reporter aux travaux indiqués ci-dessous qui sont des merveilles de conscience et de vigueur scientifique. Les intéressés y trouveront une mise au point parfaite de la question et tous les renseignements et précisions nécessaires. Nous regrettons de n'avoir pu nous servir, par suite du retard matériel, des deux derniers travaux que nous indiquons, œuvres de Madame Carolina Michaëlis de Vasconcellos. Dans notre pillage nous ne lui avons pris que la reproduction de la signature de Gabriel da Costa, publiée pour la première fois.

SIGMUND SEELIGMANN. Compte rendu du livre de J. Mendes dos Remedios, *Os Judeus Portugueses em Amsterdam*, dans *Zeitschrift für Hebraische Bibliographie* 1911, pp. 41-43.

N. PORGES. *Zur Lebensgeschichte Uriel da Costa*. dans *Monatsschrift für Geschichte und Wissenschaft des Judentums*, 1918, pp. 37-48 ; 108-124 ; 199-218.

CARL GEBHARDT. *Die Schriften des Uriel da Costa mit Einleitung, Übertragung und Regesten*. Curis Societatis Spinozanæ, Amsterdam — Heidelberg-London, MCMXXII. Cf. compte rendu de M. N. PORGES dans *Monatsschrift*



*für Geschichte und Wissenschaft des Judentums*, 1923, pp. 210-220.

CAROLINA MICHAELIS DE VASCONCELLOS. *Uriel da Costa, notas relativas à sua Vida e às suas Obras*. Coimbra, Imprensa da Universidade, MDCCCXXII.

CAROLINA MICHAELIS DE VASCONCELLOS. *Uriel da Costa, notas suplementares relativas à sua Vida e sua Obra*. (Separato do fascículo I da « Lusitania » *Revista de Estudos Portugueses*).

# UNE VIE HUMAINE

*(Exemplar humanæ vitæ)*



**J**E suis né au Portugal dans la ville du même nom, ordinairement appelée Oporto. Mes parents appartenaient à cet ordre de noblesse issue des Juifs que, dans ce pays, la contrainte a amenés au catholicisme.

Mon père pratiquait le christianisme avec conviction ; homme d'honneur, scrupuleusement, il faisait grand cas de l'honnêteté. Je reçus chez lui une éducation en rapport avec notre rang.

Nous avions serviteurs nombreux et il y avait à l'écurie un noble cheval, étalon d'Espagne, dressé pour l'équitation, où mon père triomphait ; et moi très tôt j'imitai son exemple.

(1) La mise en français a été faite sur le texte latin établi par M. Carl Gebhardt dans son excellente édition des *Écrits d'Uriel da Costa*, publiée par les soins de la *Societas Spinozana* (Amsterdam 1922).

Enfin, ayant appris les arts qu'on enseigne aux jeunes gens de condition, je m'adonnai à la jurisprudence.

Pour ce qui est de mon caractère et de mes inclinations, j'étais de nature fort pieuse et si porté à la pitié que, au récit du malheur d'autrui, les larmes m'échappaient sans qu'il me fût possible de les retenir.

Le sentiment de l'honneur était inné en moi : rien ne m'effrayait comme l'infamie. Ame très altière, je n'étais point dépourvu des mouvements de colère qu'exigent certaines situations. Aussi, très opposé aux orgueilleux et aux superbes qui, par leurs mépris et leurs violences, créent l'injustice, j'étais désireux de soutenir la cause des faibles, et c'était à eux que je m'attachais de préférence.

A cause de la religion j'ai supporté au cours de ma vie des souffrances incroyables. J'ai été élevé selon la coutume de ce pays, dans la religion catholique romaine.

Parvenu à l'adolescence, obsédé par la pensée de la damnation éternelle (1), j'étais

(1) *damnationem æternam.*



très désireux de respecter scrupuleusement les règles, les commandements. Je m'occupais à la lecture de l'Évangile, et des autres livres spirituels ; je parcourais les manuels des confesseurs (1) ; plus je m'appliquais, plus les difficultés surgissaient. Et je me trouvais à la fin dans des perplexités inextricables, des inquiétudes, des impasses d'âme. Je me consumais de tristesse et de douleur.

Je sentis qu'il m'était impossible de confesser mes péchés d'après l'usage catholique, de façon à obtenir une absolution totale (2), et d'accomplir tous les actes que l'Église exigeait ; si bien que je désespérais de mon salut (3), puisque, pour l'acquérir, il fallait se soumettre à ses canons. Car il était véritablement très difficile d'abandonner la religion à laquelle j'avais été accoutumé dès le berceau et qui poussait en moi les racines profondes de la foi.

Je commençai à me demander (j'avais environ vingt-deux ans) s'il n'était pas possible que tout ce que l'on dit sur l'autre vie ne

(1) *summas confessoriorum.*

(2) *ut dignam possem absolutionem impetrare.*

(3) *de salute desperavi.*

fût guère fondé, et si la foi en ces matières s'accorde avec la raison ; car cette raison impérieuse me chuchotait sans cesse à l'oreille des discours tout à fait opposés à ces croyances. Quand ce doute eut pénétré mon esprit, je recouvrai le calme, et quoi qu'il en fût, je jugeai qu'il m'était impossible de poursuivre mon salut par l'ancienne voie.

Comme je l'ai dit, j'étudiais à cette époque le droit, et comme j'atteignais mes vingt-cinq ans, j'obtins, par occasion, un bénéfice ecclésiastique, la charge de trésorier dans une église collégiale (1).

Ne pouvant donc trouver la paix de l'âme dans la Religion Catholique, et désirant m'attacher quelque part, comme je n'ignorais pas le grand débat qui partage Juifs et Chrétiens, je lus dans leur entier les Livres de Moïse et des Prophètes où je découvris bien des passages qui contredisent violemment le Nouveau Testament, et où les paroles sorties de la bouche de Dieu étaient d'une interprétation plus facile. D'ailleurs l'Ancien Testament trouve crédit chez les Juifs comme

(1) *dignitatem thesaurarii in collegiata Ecclesia.*

chez les Chrétiens, tandis que le Nouveau n'a cours que chez les derniers.

Enfin Moïse devenait ma foi. Je jugeai donc que je devais obéir à la loi, puisqu'il assure qu'elle est tout entière révélée : il n'a été qu'un messenger appelé à ce sacerdoce par la divinité, ou plutôt subissant sa contrainte (je me laissais tromper comme les enfants).

Cette conviction acquise, comme aucune manifestation de la foi mosaïque n'était tolérée dans le pays, je pensai quitter ma maison en abandonnant les Lares de mon foyer. Pour cela je n'hésitai pas à céder mon bénéfice ecclésiastique, au profit d'une autre personne, sans me soucier autrement des avantages et des honneurs que procure cette situation chez ces gens-là. Et je délaissai même notre belle maison, sise au meilleur endroit de la ville, bâtie de la main de mon père.

Nous embarquâmes non sans grand péril, (car il est interdit à ceux qui descendent des Juifs de quitter le royaume sans une permission particulière du Roi) ma mère, moi, ainsi que mes frères (1). Mon amour pour

(1) Aaron, Mardochai, Abraham et Joseph.

eux m'avait conduit à les instruire des points de la religion qui me paraissaient mieux convenir à la vérité, bien que je fusse incertain de plusieurs. Et tout cela pouvait se retourner en grand malheur contre moi ; tellement il y a de danger à parler de semblables sujets dans ce royaume.

La traversée put s'achever, et nous abordâmes enfin à Amsterdam, où nous trouvâmes des Juifs vivant à leur convenance ; et nous accomplîmes la Loi sans retard en nous faisant circoncire.

Je ne fus pas longtemps sans m'apercevoir que les pratiques de ces Juifs et l'organisation de leur communauté ne s'accordaient guère avec les commandements de Moïse. Si la loi, dans tout ce qu'elle réclame, avait jamais pu être observée exactement, ceux que l'on appelle, bien à tort, les sages (1) d'Israël ont inventé tout ce qui peut être en horreur à la loi. Aussi je fus incapable de me retenir, et je pensai même que je serais agréable à Dieu en défendant ouvertement la loi.

(1) *sapientes* ; les *hahamim*, rabbins.

Les docteurs juifs d'à présent, qui maintiennent leurs coutumes et leur esprit mesquin, en combattant âprement pour la secte et les institutions pharisaïques, non sans espoir de profit, et pour obtenir le premier rang au temple et être salués sur la place publique, de la même manière dont on leur a fait justement grief autrefois, ne supportèrent en aucune façon que je me séparasse d'eux en rien, mais exigèrent que je les suivisse pas à pas, sans le moindre écart ; ils menacèrent, si je ne me soumettais à ces conditions, de m'exclure de la communauté, et d'interrompre tous rapports avec moi, dans l'ordre des choses divines comme dans celui des choses humaines.

Comme céder à une telle crainte était indigne d'un homme pour qui le sol natal et le bien-être n'avaient plus compté, au prix de sa liberté, et que ni le courage, ni sa religion ne lui permettaient, en pareil cas, de se soumettre à des gens qui n'avaient même pas le droit d'imposer leur loi, je décidai plutôt de tout supporter et de persister dans ma résolution. Aussi je fus exclus par eux de toute la communauté et mes frères eux-mêmes, pour



qui j'avais été autrefois le révélateur de la Loi, passaient devant moi sur la place sans me saluer, par lâcheté et crainte des docteurs.

Les choses en étant là, je résolus d'écrire un livre dans lequel je montrerais la justice de ma cause, et prouverais ouvertement, d'après la Loi, la vanité des traditions et des coutumes des pharisiens et la disconvenance que leurs institutions et leurs traditions ont avec la Loi de Moïse.

Mon ouvrage était déjà commencé, quand (il faut que tout soit éclairci, que tous les événements soient rapportés avec vérité) il arriva que je vins à partager, résolument et après mûr examen, l'avis de ceux qui bornent la récompense et le châtimènt de l'Ancien Testament à notre vie terrestre, et qui ne s'occupent pas de l'autre vie et de l'immortalité des âmes.

Entre autres arguments, je me trouvais fortifié dans mes opinions par la susdite loi de Moïse qui se tait sur tous ces points et n'offre rien d'autre, à ceux qui observent ou transgressent la loi, que récompense ou peine temporelle.

Ce fut une joie pour mes ennemis d'appren-



dre que j'en venais à une pareille opinion, considérant que ce seul point leur faisait une défense complète auprès des chrétiens, qui croient en l'immortalité de l'âme et la confessent par une croyance particulière fondée sur la loi de l'Évangile où il est fait mention expresse de la récompense et du supplice éternels. Dans cette intention, et pour me réduire au silence sur les autres points, et aussi pour me rendre odieux aux chrétiens, avant même que mon livre, qui était écrit, fût envoyé aux presses, ils publièrent, sous forme de pamphlet, les écrits de je ne sais quel Médecin (1) sous le titre : *De l'Immortalité de l'âme* (2). Dans son libelle, le Médecin me déchirait de tout son pouvoir, me travestissant en disciple d'Épicure (à cette époque je jugeais mal Épicure, sans le connaître, ni l'entendre; bien que je ne pusse l'atteindre, bien qu'il me fût inconnu, je le condamnais témérairement, me contentant du témoignage injuste d'autrui; mais après avoir connu sa réputation chez des hommes amoureux de la vérité, quand j'ai compris sa

(1) Semuel da Silva.

(2) Tratado da Immortalidade da Alma.

doctrine telle qu'elle existe, je m'affligeai d'avoir nommé fou et insensé un tel homme, un esprit que je ne puis mesurer même encore maintenant, puisque ses écrits me sont inconnus) qui niait en effet l'immortalité de l'âme, et peu s'en fallait qu'il niât Dieu.

Les enfants, endoctrinés par les rabbins et les parents, s'assemblaient en bandes sur les places et me maudissaient à grands cris. Ils m'assaillaient d'injures de toutes espèces, criant derrière moi : « Hérétique et traître ! »

Parfoismême ils se réunissaient devant ma porte, ils jetaient des pierres, et il n'y a rien qu'ils n'essayassent pour me troubler, en sorte que je ne pouvais même plus vivre en paix dans ma propre maison.

Quand le libelle écrit contre moi eut été publié, je préparai aussitôt ma défense et j'écrivis un autre livre qui le contredisait (1) : je combattais l'immortalité de toutes mes forces, effleurant au passage d'autres points sur lesquels les pharisiens divergent de

(1) *Examen das trodiçoens Phariseas conferidas con a Ley escrita por Vriel Jurista Hebreo, com reposta à hum Semuel da Silva, seu falso Calumniador.*

Moïse. Dès que ce libelle fut paru, les anciens et les députés juifs (1) s'assemblèrent et me poursuivirent devant le Magistrat public, disant que j'avais écrit un livre où je niais l'immortalité de l'âme, que ce n'était pas seulement les offenser, mais ébranler la base même de la religion chrétienne.

Sous le coup de cette dénonciation, je fus arrêté ; je restai en prison huit ou dix jours, après quoi on me libéra sous caution : le juge me mit à l'amende, et je fus condamné enfin à lui payer trois cents florins, et à la destruction de mes livres.

Plus tard, instruit de tout ce qu'enseignent l'expérience et les années, qui changent l'entendement humain, le doute me ressaisit. Il faut (je l'ai déjà dit) il faut que je parle librement : pourquoi ne serait-il pas permis, à celui qui à peu près parachève son testament, de laisser après soi aux humains le compte de sa vie, image véridique de notre détresse ; et qu'en face de la mort, au moins, la vérité soit confessée.

Est-ce que la loi de Moïse devait être tenue

(1) *Senatores et Magistratus Judaicus*, probablement les *Velhos et senhores Deputados da nação*.

pour la loi divine ? Car il y avait beaucoup d'indices qui me portaient à penser le contraire (et même qui m'obligeaient à l'affirmer).

Enfin je jugeai que la loi n'était pas de Moïse, mais seulement une création humaine, qui ne différait en rien des trouvailles qu'on a faites déjà sur cette terre : car, sur beaucoup de points, elle était en lutte avec la loi de nature, et l'auteur de la nature, Dieu, ne pouvait être contraire à lui-même. Or il se contrarierait s'il prescrivait aux hommes des pratiques opposées à la nature, à cette nature dont il se dit l'auteur.

Ayant ainsi fixé ce point, je me dis (et plût au ciel que cette pensée ne fût jamais entrée dans mon esprit !) : à quoi bon persévérer en cet état jusqu'à la mort, privé de la société juive des grands et des petits. Surtout que j'étais étranger dans ce pays, que je n'avais pas de commerce avec les gens du pays, dont j'ignorais même le parler.

Mieux valait revenir parmi eux, m'attacher à leurs pas comme ils le désiraient, et faire, ainsi que dit le proverbe, le singe parmi les singes. Poussé par cette raison, je rentrai

dans la société de ces gens, désavouant mes affirmations, et souscrivant à tout ce qui leur plaisait.

Il y avait quinze années que je vivais retranché d'eux. C'est un de mes cousins qui fut l'artisan de la réconciliation.

Au bout de peu de jours, un enfant que j'avais chez moi, le fils de ma sœur, me trahit : les aliments, leur apprêt, et d'autres signes encore prouvaient que je n'étais pas juif. Cette délation fit jaillir encore des luttes furieuses ; car ce parent qui avait été le négociateur de la paix, pensant que ma conduite pouvait le flétrir, superbe et glorieux, très ignorant et encore plus effronté, engagea contre moi une guerre ouverte et, entraînant tous mes frères, il essaya tout ce qui pouvait servir à la démolition et à la dissipation de mon honneur, de mon état, et de toute ma vie. Il empêcha un mariage que j'allais conclure ; j'avais, à ce moment, déjà perdu ma femme.

Il fit si bien qu'un de mes frères s'appropriâ ceux de mes biens qu'il avait en garde et il rompit complètement nos relations commerciales ce qui, dans l'état de mes



affaires, me causa un tort que je ne saurais dire. Il a été, en somme, l'ennemi le plus acharné de mon honneur, de ma vie, de mes biens.

Outre cette guerre familiale dont je viens de parler, il y avait une autre guerre avec la communauté, c'est-à-dire avec les rabbins et le peuple. Ceux-ci se mirent à me haïr d'une haine neuve et m'infligèrent mille outrages insolents. Et leur ignominie n'avait d'égal que mon dégoût.

Cependant il survint encore du nouveau : une conversation que j'eus par le hasard le plus fortuit avec deux hommes, l'un italien, l'autre espagnol, qui étaient venus de Londres à Amsterdam. C'étaient deux chrétiens, et nullement des *marranes* qui, me faisant comprendre leur dénuement, me demandèrent conseil sur l'opportunité d'entrer dans la société des Juifs et de passer à la religion mosaïque.

Je leur conseillai de ne pas s'y risquer mais d'en rester là : car ils ignoraient quel joug allait s'appesantir sur leurs nuques ; cependant je les gardai de rien dire aux Juifs comme venant de moi, ce qu'ils promirent.



Ces misérables, attentifs à un gain hideux qu'ils espéraient réaliser ensuite, en guise de remerciements allèrent tout découvrir aux pharisiens, mes très chers amis.

Et de se rassembler les chefs de la communauté, les rabbins de fulminer, et la canaille pétulante de hurler : « Crucifie-le, crucifie-le ! »

Je fus appelé devant le grand conseil (1) et ils me firent savoir ce qui m'était reproché, me parlant d'une voix triste et douce, comme s'il s'agissait de ma vie et ils conclurent que, si j'étais juif, je devais attendre et accomplir leur sentence ; sinon, je serais à nouveau excommunié.

O merveilleux juges qui n'êtes des juges que pour me nuire ! Contraint d'attendre de votre sentence ma protection contre la violence, et ma sauvegarde, je trouve non plus des juges, mais une valetaille servile, soumise à un pouvoir étranger (2). Qu'est-ce que cette sentence à laquelle vous voudriez que je me soumise ? Alors il fut donné lecture d'un jugement qui me condamnait à me rendre à la synagogue, portant à la main un cierge

(1) *consilium magnum* ; probablement le *mahamad*.  
(2) *alieno subjecti imperio*.

noir, et à faire amende honorable publiquement, en récitant des paroles de leur composition, infâmes à souhait, par lesquelles ils faisaient résonner jusqu'au ciel mes forfaits contre la religion. Après quoi je devais subir, dans la synagogue, la mise en spectacle de ma flagellation, par la lanière ou le bâton ; puis faire l'exposition de mon corps étendu sur le seuil de la même maison de Dieu, afin que tous me foulassent aux pieds ; et ensuite jeûnes à dates fixes.

Lu le jugement, mes entrailles brûlaient et mon intérieur se consumait d'une fureur que rien ne pouvait éteindre. Mais je me dominaï et je répondis seulement que je ne pourrais accomplir de pareilles exigences. Ma réponse entendue, ils convinrent de me retrancher de nouveau de leur communauté. Non contents de cette excommunication, beaucoup crachaient sur mon passage dans la rue ; leur progéniture endoctrinée ne manquait pas de les imiter.

Si je ne fus pas lapidé, c'est que cela n'était pas en leur puissance.

Sept années durant, ces hostilités persistèrent ; pendant tout ce temps j'ai pâti

d'épreuves inimaginables. J'avais à supporter, comme j'ai dit, une guerre sur deux fronts, celui du peuple et celui de mes parents en quête de mon déshonneur, pour tirer de moi leur vengeance. Ils n'eurent pas de cesse qu'ils n'eussent provoqué ma chute. Ils se dirent : Il ne fera rien sans contrainte, contraignons-le. Malade, personne ne s'occupait de moi. Qu'un autre fardeau vînt s'appesantir sur moi, c'était ce qu'ils réclamaient avec le plus d'ardeur, entre tous les souhaits. Si je proposais qu'un arbitre, choisi parmi eux, jugeât notre différend, rien à faire. Poursuivre ces affaires devant le Magistrat, comme je m'y essayai, c'était fort malaisé. C'était accepter la dernière lenteur que de poursuivre mes contestations par la voie judiciaire, car, outre toutes les autres charges, le retard et les tergiversations y sont inhérents.

Ils me disaient et me répétaient : « Soumets-toi donc à nous. Nous sommes tous comme de vrais pères pour toi. N'aie pas l'idée ni la crainte que nous te trahissions avec infamie. Dis seulement que tu es prêt à accomplir tout ce que nous pourrions exiger. Et laisse-

nous le soin d'en finir. Nous arrangerons tout décevement. »

On pouvait bien douter de leurs paroles ; et puis une telle soumission, une telle acceptation, extorquées par la violence, c'était le déshonneur. Tout de même, pour en finir et pour voir de mes yeux l'achèvement de tout cela, je triomphai de moi-même, entièrement décidé à accepter et à accomplir tout ce qu'ils voudraient.

S'ils m'imposaient des conditions honteuses et déshonnêtes, ils me donnaient raison contre eux-mêmes et montraient à tout le monde quel esprit les animait contre moi, et quelle foi on pouvait avoir en eux.

Enfin apparaissaient l'horreur et l'exécration des mœurs de cette nation pour laquelle les mieux nés sont traités aussi indignement que les plus vils esclaves. « Je remplirai, dis-je, toutes les conditions que vous m'imposerez. »

Et maintenant, vous qui êtes vertueux, vous qui êtes sages et humains, prêtez-moi votre attention et que votre esprit pèse et repèse, d'un regard pénétrant, de quelle justice ils m'accablèrent, moi innocent, ces

usurpateurs du droit, simples particuliers soumis à un État étranger (1).

Je pénétrai dans la synagogue, qui était bondée d'hommes et de femmes, car on était venu comme pour le spectacle. Quand il en fut temps, je montai sur la tribune de bois (2), qui se trouve au milieu de la synagogue, pour les harangues et les autres offices, et j'y lus à haute voix les lignes tracées par eux. C'était l'aveu que j'étais mille fois digne de la mort à cause de ce que j'avais commis, à savoir la transgression du Sabbat, la loi non observée, violée même, puisque j'avais été jusqu'à convaincre d'autres hommes de ne pas se faire juifs. Et pour réparer, j'étais prêt à exécuter leurs ordres et à remplir tout ce qu'on m'imposerait, promettant d'ailleurs de ne pas retomber dans de pareilles iniquités et scélératesses.

La lecture finie, je descendis de la tribune. Alors leur Très Saint chef (3) s'approcha de moi et me murmura à l'oreille de me retirer

(1) *particulares homines, alienæ potestati subjecti.*

(2) *suggestum ligneum, l'almemor.*

(3) *Sacratissimus præses ; le parnas Présidente du mahamad.*



dans un angle de la synagogue. Je m'en fus dans un coin, et le *chamach* (1) m'ordonna de me déshabiller. Je mis mon corps à nu jusqu'à la ceinture, un mouchoir autour de ma tête, je me déchaussai et j'étendis les bras, tenant dans mes mains une espèce de colonne. Le *chamach*, s'approchant, m'attacha les mains à la colonne, avec une espèce de corde. Ensuite ce fut le *hazan* (2) qui, armé d'une lanière, me donna, d'après la tradition, trente-neuf coups sur les côtes : car le commandement de la loi est qu'on ne dépasse pas le nombre quarante, et comme ces gens sont très scrupuleux dans les pratiques et très observants, ils s'assurent de ne pas pécher par excès. Entre les coups, on chantait un psaume. Cela prit fin, je m'assis par terre, le prédicateur (3), comme un sage (quel comique dans les choses humaines !) vint à moi, et me délia de l'excommunication. Et voici que la porte du ciel m'était ouverte, cette même porte dont, avant, m'étaient interdits, par de puissantes ferrures, le seuil et l'entrée.

(1) *Janitor.*

(2) *præcentor.*

(3) *concionator.*



Après quoi, je remis mes vêtements et je me retirai au seuil de la synagogue, je m'allongeai et le *chamach* soutenait ma tête. Et alors tous sortant, ils me franchissaient, soulevant un pied, au-dessus du bas de mes jambes, sans me fouler : tous le firent, enfants et vieillards (les singes mêmes ne sauraient s'exhiber aux yeux des hommes avec une contenance plus absurde, dans des attitudes plus ridicules).

Tout était consommé ; la synagogue était vide. Je me relevai, et celui qui m'assistait m'ayant nettoyé de ma poussière (que personne maintenant ne vienne dire qu'ils me traitèrent sans distinction, car s'ils me frappèrent, ensuite ils me plaignaient et me caressaient la tête), je rentrai chez moi.

O les plus impudents des hommes ! O exécrables pères de qui ne devait me venir aucun mal ! Que nous te frappions, disaient-ils, ne va pas le penser !

Et maintenant, que celui qui a entendu cela pense à ce que devait être le spectacle d'un homme âgé, de condition noble, doué d'une réserve excessive, déshabillé en pleine assemblée, devant tous ces hommes, ces fem-

mes et ces enfants, et fouetté sur l'ordre de ces juges : esclaves abjects plutôt que juges. Que l'on considère l'horreur de s'abattre aux pieds d'ennemis acharnés, sources de tant de malheurs et de tant d'injustices, et de se vautrer à terre, pour en être foulé. Que l'on se représente, au delà encore, ce prodige étonnant, cette monstruosité qui fait peur dont, à vrai dire, on ne peut contempler la malpropre laideur sans frémir, sans se sauver : mes vrais frères issus de la même chair, fils du même père et de la même mère, élevés avec moi dans la même maison, firent tout pour me mettre en cet état, oubliant l'amour dont je les ai toujours entourés, amour qui était mon être et mon sang ; oubliant aussi tous les bienfaits dont j'avais comblé leur vie. Et comme récompense de tout cela, ignominie, préjudices graves, malheurs, ordures et abominations telles que je rougis d'en parler.

Et ils disent maintenant, mes ennemis, qui ne seront jamais assez détestés, m'avoir puni avec raison, comme exemple, pour que dorénavant personne ne se permette plus de leur résister, ni d'écrire contre leurs sages ! O les plus scélérats des mortels, forgeurs de

tout mensonge ! Avec combien plus de raison je pourrais, moi, vous punir pour l'exemple, pour que dorénavant vous ne vous permissiez plus impudemment de tels agissements contre les hommes amoureux de la vérité, ennemis des fraudes, également amis de tous, dont vous êtes, vous, les communs ennemis. Car vous ne comptez pour rien toutes les nations et vous les mettez au nombre des bêtes, et vous avez le front de vous porter seuls jusqu'au ciel, vous caressant vous-mêmes avec des mensonges, quand vous n'avez rien dont vous puissiez vous glorifier, en vérité. A moins que par hasard votre gloire ne soit votre exil, et que tous vous méprisent et vous aient en haine, à cause de vos mœurs grotesques et contournées dont vous faites un mur séparateur entre vous et le reste des humains. Et si vous voulez vous faire gloire de la simplicité de votre vie et de votre justice, malheur à vous qui apparaissez avec éclat inférieurs à beaucoup, même en cela !

Je déclare que j'avais pleinement le droit, si la force ne m'avait manqué, de tirer d'eux ma vengeance pour les maux les plus graves, les pires injures dont ils m'ont rassasié,

dont ils m'ont fait détester ma vie : est-il, en effet, un homme, tenant à son honneur, qui, de bonne grâce, acceptera d'endurer une vie aussi ignoble. Et, comme dit l'auteur avec raison, l'homme bien né doit avoir une vie sans tache ou mourir bien. Autant ma cause était plus juste que la leur, autant la vérité l'emporte sur le mensonge. Eux s'attachent au mensonge, pour circonvenir les hommes, et les rendre esclaves ; mais moi, je lutte pour la vérité, et, avant tout, pour la liberté innée aux hommes, qui devraient se débarrasser des superstitions fausses et des rites les plus vains, et mener une vie non indigne de leur qualité d'hommes.

J'avoue qu'il eût été plutôt de mon intérêt de garder le silence dès le commencement, et, comprenant ce qu'est le monde, de tenir ma langue. En effet, voici ce qui incombe à ceux qui veulent vivre dans la société, en évitant l'oppression habituelle de la multitude ignare ou de tyrans injustes : ceux qui consultent leur repos s'efforcent d'opprimer la vérité, et, tendant des pièges aux petits, foulent la justice sous leurs pieds.

Mais après avoir inconsidérément accepté

la lutte avec eux, m'abusant encore sur une religion vaine, il vaut mieux succomber avec gloire, ou au moins mourir sans souffrir la douleur qui est, pour les honnêtes gens, la compagne d'une rétractation honteuse ou d'une molle complaisance. Et ceux-là allèguent pour eux la foule : « Toi, le seul, tu dois céder à nous, le nombre ». Oui mes amis, c'est certainement très utile, pour ne pas être déchiré par la multitude, de lui céder, quand on est seul. Mais toute chose utile n'est pas belle en même temps. Et certainement il n'est pas beau de battre en retraite avec la honte et de laisser les trophées aux armées de la violence et de l'injustice. Avouez donc que c'est une vertu digne de louange de résister aux orgueilleux, tant que c'est possible, pour que ces malfaisants, tirant leur bien de leur malice, n'élèvent point leur superbe chaque jour plus haut. En vérité c'est beau, et cela sied, pour un homme noble et droit, d'être avec les faibles, faible, avec les brebis, brebis ; mais c'est pure folie, digne de répréhension et de honte que de s'habiller de la mansuétude de la brebis, si l'on combat avec les lions.



Si l'on considère comme très belle chose de combattre pour la patrie jusqu'à la mort, parce que la patrie est nôtre, n'est-ce pas aussi beau de le faire pour notre honneur qui est dans notre chair et sans lequel nous ne saurions bien vivre, à moins de nous vautrer, comme les porcs les plus immondes, dans la fange immonde du profit.

Mais, répondent ces scélérats, les auteurs de ma dérision, fondant leur droit sur le nombre : « Que peux-tu contre une telle multitude, toi tout seul ? »

J'avoue, et je le déplore, que votre multitude a pu m'accabler ; mais à entendre ces raisonnements, à entendre vos discours, la colère brûle d'autant plus au fond de moi, et crie : « C'est impie d'agir avec bonté envers les impies, les superbes, les opiniâtres, les entêtés ». J'ai répondu, je n'ai plus de forces.

Je sais que, pour déchirer ma renommée, mes adversaires sont habitués à dire : « Mais celui-là, il n'a pas de religion ; il n'est ni juif, ni chrétien, ni mahométan ». Et toi, le pharisien, que dis-tu donc ? Tu es aveugle, et, malgré les tours de ton sac, tout de même tu frappes à l'aveuglette. — S'il te plaît, dis-

moi, si j'avais été chrétien, qu'est-ce que tu aurais dit? Certainement que je suis le plus ignoble des idolâtres et que, avec le maître des chrétiens, Jésus le Nazaréen, je serai puni par le vrai Dieu dont je me suis éloigné. Si j'avais été mahométan, tout le monde sait de quelle espèce d'honneur tu m'aurais comblé ; ainsi, jamais je ne pourrais me mettre hors de la portée de ta langue, et un seul refuge me resterait, de tomber à tes genoux, et d'embrasser tes pieds, je parle de ta secte honteuse et criminelle. Maintenant, je t'en prie, renseigne-moi : connaîtrais-tu, par hasard, une religion autre que celles dont tu me parles, et dont tu considères les deux dernières comme corrompues, car tu y vois plutôt des apostasies que de vraies religions? Je t'entends déjà proclamer que tu ne connais rien qu'une religion qui est vraiment la religion par laquelle les hommes peuvent plaire à Dieu. Et si toutes les nations, sauf les Juifs (car il faut toujours que vous vous mettiez à part de tous les autres, pour ne pas vous trouver liés à la plèbe et à la roture), accomplissent les sept commandements que, selon vous, Noé a accomplis et tous ceux qui ont

précédé Abraham, cela devrait donc suffire à leur salut.

Par conséquent, même d'après votre opinion, il existe encore une religion à laquelle je peux m'appuyer, malgré mon origine juive. Je vous prie donc de supporter que je me confonde avec la foule des autres hommes. Autrement si je n'obtiens pas votre licence, je me la donnerai moi-même.

Pharisien aveugle, oublieux de la loi qui fut la première, qui fut au commencement, et qui subsistera dans tous les temps ! Tu ne tiens compte que des autres lois, qui naquirent plus tard, et que toi-même tu condamnes, exceptant bien entendu la tienne, laquelle est soumise, comme les autres, que cela te plaise ou non, au jugement de la droite raison, vraie mesure de cette loi naturelle que tu as oubliée, et que tu enterrerais de bon cœur pour faire peser sur les nuques des humains ton plus lourd et ton plus détestable joug. Tu troubles ainsi la santé de leur esprit et les rends pareils à des fous.

Pendant que nous y sommes, il ne sera pas mauvais d'insister un peu, et de ne pas taire complètement la gloire de cette loi première.

Cette loi, je la déclare commune et innée à tous les hommes, simplement parce qu'ils sont hommes.

C'est elle qui lie tous les humains par l'amour, elle est étrangère aux dissensions, qui sont l'origine et la cause de toutes les abominations et des plus grands maux. C'est elle qui enseigne la vie honnête, qui discerne le juste de l'injuste, le laid du beau. Le meilleur de la loi de Moïse, ou de toute autre loi, est contenu exactement dans la loi naturelle. Et si peu qu'on s'écarte de cette norme de la Nature, aussitôt commence la dispute, et c'est tout de suite la dissension des âmes ; c'en est fini avec la paix. Mais si l'écart est grand, qui pourra nous dire les malheurs innombrables et les fléaux horribles qui tirent leur origine de cette adultération, et aussi leurs conséquences.

Prenez donc ce qu'il y a de meilleur dans la loi de Moïse ou dans n'importe quelle autre : qu'est-ce qu'on y trouve en ce qui concerne la société humaine pour que les hommes s'accordent et vivent en bonne intelligence ? Sûrement, la première chose est d'honorer ses père et mère, ensuite de ne pas dérober le bien

d'autrui, soit qu'il réside dans la vie, soit qu'il réside dans l'honneur, soit que ce bien soit utile à la vie. Lequel de ces passages, je vous le demande, ne se trouve pas contenu dans la loi de nature et le sens moral qui est inhérent à l'âme ? Nous aimons de nature nos fils, et les fils leurs parents, les frères leurs frères, et les amis les amis. Par nature nous voulons sauvegarder tout ce qui est nôtre, et nous avons en haine ceux qui troublent notre paix, et ceux qui veulent nous prendre ce qui est à nous par force ou par ruse.

Et de cette volonté innée, il s'ensuit manifestement ce principe, que nous ne devons pas commettre ce que nous condamnons chez les autres. En effet, si nous condamnons les autres lorsqu'ils s'approprient notre bien, partant nous nous condamnons nous-mêmes, en nous appropriant le bien d'autrui. Et voilà : maintenant nous avons ce qui est capital dans n'importe quelle religion. Pour ce qui est de la nourriture, cela regarde les médecins ; ceux-là, en vérité, nous enseignent assez bien à distinguer les aliments qui sont salutaires de ceux qui sont



nuisibles à la santé. Mais en ce qui concerne les autres cérémonies, les rites, règlements, sacrifices, dîmes (volerie insigne qui fait que l'oisif vit du labeur d'autrui), malheur à nous, nous en versons des larmes, car la malignité humaine nous fait errer dans ces labyrinthes.

Et ceux des chrétiens, les vrais, qui ont reconnu cela, sont dignes d'un grand éloge. Eux, ils ont rejeté toutes ces pratiques, ne retenant que ce qui contribue à nous créer une vie droite, selon la morale. Nous ne vivons pas bien quand nous pratiquons mille bigoteries, mais nous vivons bien quand nous vivons suivant la raison.

On alléguera que la loi de Moïse ou la loi des Évangiles contient un principe plus élevé et plus parfait, celui d'aimer même ses ennemis ; principe que la loi naturelle ignore. A cela je réponds comme je l'ai d'ailleurs dit plus haut : si nous nous écartons de la nature, voulant atteindre plus haut, les désaccords ne tardent pas, la paix est troublée. A quoi bon nous ordonner l'impossible, des choses que nous ne pourrons jamais accomplir ? Rien de bon ne peut en résulter, si ce n'est la tristesse de l'âme, quand on admet qu'il est

impossible d'aimer par nature son ennemi. S'il n'est pas absolument impossible de faire naturellement du bien à ses ennemis (et cela peut arriver sans faire intervenir l'amour) parce que l'homme, à parler généralement, possède un penchant naturel à la charité et à la piété, nous ne devons pas nier absolument la présence de cette perfection dans la loi naturelle.

Voyons donc maintenant combien naissent de maux, quand nous nous éloignons beaucoup de la loi naturelle. Nous avons dit qu'il y a une chaîne d'amour qui lie les parents et les fils, les frères et les amis. Cette chaîne se trouve brisée et dispersée par la loi positive, mosaïque ou autre, lorsqu'elle demande au père, au frère, à l'ami de tuer un fils, un frère, une épouse, un ami, à cause de la religion, et cette loi exige quelque chose de trop grand et de trop élevé pour pouvoir être réalisé par les humains. Et si elle est pratiquée, c'est le plus grand crime contre la nature : car celle-ci a en horreur de pareille pratiques.

Mais pourquoi en parler quand nous voyons les hommes, emportés par l'égarement, avoir été jusqu'à offrir leurs propres fils en holo-

causte à ces idoles qu'ils adoraient stupidement, s'éloignant à ce point de la règle naturelle, souillant à ce point le sentiment paternel.

Ç'aurait été combien plus doux, si les mortels s'étaient maintenus dans les limites de la nature, sans jamais inventer de telles laideurs. Que dirai-je des terreurs et des angoisses atroces, dans lesquelles la méchanceté des uns a précipité les autres, et dont chacun aurait pu être exempt, en écoutant la voix de la nature qui ignore ces maux. Combien sont-ils ceux qui désespèrent de leur salut ? Combien qui subissent le martyre, emportés par des opinions différentes ? Combien, qui, spontanément, adoptent une vie tout à fait misérable, amaigrissent leur corps jusqu'à faire pitié, recherchent les solitudes et les retraites, loin de la société des hommes, se tourmentant sans répit, par des crucifixions intérieures ; car, craignant des maux pour l'avenir, ils s'en désolent déjà, comme de malheurs arrivés. Tout cela et d'autres maux innombrables, c'est une fausse religion, inventée par la malice humaine, qui les a apportés parmi les mortels. Et moi-même, ne suis-je pas un de ces sacrifiés, moi

qui ai été trompé par cette espèce d'imposeurs, et que ma confiance en eux a perdu. Je parle d'expérience.

Mais ils arguent : s'il n'y avait pas d'autre loi que la loi naturelle, si les hommes ne croyaient pas, de foi, à l'existence d'une autre vie et s'ils ne craignaient pas les peines éternelles, qu'est-ce qui les empêcherait de jamais mal faire ?

Mais c'est vous qui avez forgé de pareilles chimères (et cela cache peut-être autre chose : il est à craindre, en effet, que par intérêt vous ne vouliez charger les autres d'un fardeau). En cela vous êtes semblables aux gens qui, pour faire peur aux enfants, imaginent des larves, ou autres terreurs imaginaires, jusqu'à ce que les enfants, frappés d'épouvante, leur obéissent, renonçant avec peine et avec douleur à leur propre désir. Mais cela ne sert que tant que l'enfant reste enfant. Quand s'ouvre l'œil de l'intelligence, la tromperie le fait rire, et c'est fini de la terreur des larves. Vos histoires ne sont pas moins risibles et ne peuvent troubler que des âmes d'enfants ou des faibles d'esprit. Mais les autres, qui vous ont pratiqués, vous rient au nez.

Je renonce maintenant à discuter la légitimité de cette fraude, puisque vous-mêmes, vous, fabricants d'épouvantails, vous avez admis dans votre droit qu'on ne saurait faire le mal pour arriver au bien. A moins que vous ne comptiez pas comme péché, de mentir, au grand préjudice d'autrui, risquant d'égarer les faibles d'esprit. S'il y avait en vous l'ombre la moindre de vraie religion, ou de crainte de Dieu, il est hors de doute que vous auriez à trembler, vous qui avez répandu les maux sur toute la face de la terre, qui avez excité tant de dissentiments entre les hommes, qui avez fondé tant d'injustices et d'impiétés, à telle mesure que vous n'avez pas hésité devant le sacrilège de pousser les pères contre leur descendance, et les fils contre ceux qui leur ont donné le jour.

Je désirerais savoir de vous une seule chose. Lorsque vous inventez ces épouvantails contre la malice humaine, pour maintenir les gens dans le devoir par ces feintes terreurs, et parce que, autrement, votre victoire ne serait pas assurée, est-ce qu'il ne vous vient pas à l'esprit que vous êtes semblables à ces gens, à cette humanité, que vous êtes remplis



comme eux de malice, vous qui ne pouvez rien pour le bien, si ce n'est poursuivre éternellement le mal, nuire à autrui et être sourds à la pitié ?

Mais déjà je vous vois partir en colère contre moi, coupable d'avoir osé vous poser cette question, et déjà je vois chacun de vous prendre ardemment la défense de la justice de ses propres agissements. Il n'y en a aucun qui ne se déclare pieux, miséricordieux, amoureux de vérité et de justice. Or, de deux choses l'une : ou bien vous mentez quand vous nous révélez ainsi vos qualités ; ou bien vous accusez faussement la méchanceté de tout le genre humain que vous prétendez guérir par vos fantômes et vos feintes ; vous outragez Dieu que vous exhibez aux hommes, sous les traits du plus cruel bourreau, du tortionnaire le plus atroce, et vous outragez les hommes, nés, selon vous, pour la plus déplorable misère, comme si les peines et les tristesses que chacun rencontre sur le chemin de la vie ne suffisaient pas.

Mais soit : grande est la méchanceté humaine, je le reconnais ; et vous-mêmes me servez de preuve, car vous êtes bien

méchants, autrement vous n'auriez pas imaginé de telles fables. Cherchez donc des remèdes vraiment efficaces qui extirpent, en une seule fois, de l'être humain, cette maladie, sans trop de souffrance, et renoncez aux fantômes qui n'ont de force que contre des enfants et des faibles d'esprit. Ou alors, si les humains sont inguérissables, laissez donc les mensonges et ne promettez pas, en médecins ignorants, la santé que vous ne pouvez donner.

Contentez-vous de faire régner parmi vous les lois justes et raisonnables, de distinguer les bons par des récompenses, d'infliger aux méchants les punitions méritées ; que ceux qui pâtissent de la violence soient libérés par vous, qu'ils ne crient pas que la justice n'est pas accomplie sur la terre, et qu'il n'y a personne qui arrache le faible aux griffes du fort. En vérité, si les hommes voulaient suivre la voie droite de la raison et vivre d'après la nature humaine, tous s'aimeraient entre eux, et tous souffriraient des douleurs des autres. Chacun soulagerait autant que possible son prochain dans le malheur, ou du moins personne ne léserait gratuitement

son semblable. Tout ce qui se fait là-contre s'accomplit au rebours de la nature humaine, et cela arrive souvent, car les hommes ont fabriqué pour leur usage des lois opposées, condamnées par la nature et on s'aigrit, on se fait du mal.

Il y en a beaucoup qui se promènent avec un masque simulant une extrême dévotion, trompant les naïfs, et usant du déguisement de la religion pour faire rentrer des gens, quand ils le peuvent, sous leur obédience. On pourrait les comparer au voleur de nuit qui attaque traîtreusement ceux que le sommeil a vaincus et qui ne s'attendent à rien. Ces gens-là n'ont à la bouche que ces paroles : Je suis juif ; je suis chrétien, crois-moi ; je ne te tromperai pas.

Ah ! bêtes féroces et mauvaises ! Celui-là qui ne nous tient jamais ces discours, et qui se contente de se proclamer homme, celui-là est bien au-dessus de vous. Car si vous ne voulez pas lui accorder confiance comme homme, vous pouvez vous tenir sur la réserve ; mais qui se gardera de vous, qui vous drapez dans le faux manteau d'une sainteté douteuse, et semblables au

voleur nocturne, vous glissez par les fissures des maisons, et étranglez sans pitié les innocents dans leur sommeil?

Je m'étonne d'une chose, entre autres (et elle est vraiment étonnante) : comment les pharisiens vivant parmi les chrétiens peuvent-ils jouir d'une si grande liberté, jusqu'à pouvoir rendre des jugements? En vérité, je peux l'affirmer. Si Jésus le Nazaréen, tellement adoré des chrétiens, venait maintenant faire ses sermons à Amsterdam, et si c'était le bon plaisir des pharisiens de le battre de verges une fois encore, pour avoir attaqué leur tradition et avoir montré du doigt leur hypocrisie, ils pourraient le faire impunément. Quelle ignominie éclatante que ne devrait pas supporter une cité libre, qui déclare protéger la liberté et la sécurité des individus, et qui, pourtant, ne les défend pas contre les abus des pharisiens! Et lorsqu'un homme n'a ni défenseur, ni vengeur, faut-il s'étonner qu'il requière lui-même sa défense, et se venge des injustices subies?

Tel est le récit véridique de ma vie. Et le personnage que j'ai joué dans le vain spectacle de ce monde, pendant ma pauvre

et si chancelante vie, je l'ai étalé à vos yeux.

Et maintenant, fils des hommes, que votre justice juge, et sans mettre votre cœur dans la balance, rendez avant tout un jugement libre et conforme à la vérité; c'est là ce qui sied aux hommes dignes de ce nom. Si le récit de ma vie vous offre quelque chose qui ravisse votre commisération, reconnaissez la misère de la condition humaine et pleurez-la, vous souvenant que vous y avez part vous-mêmes.

Pour que je sois complet, je dirai que je m'appelais au Portugal, comme chrétien, Gabriel da Costa, et parmi les Juifs, (quel démon m'a poussé vers eux?) Uriel.



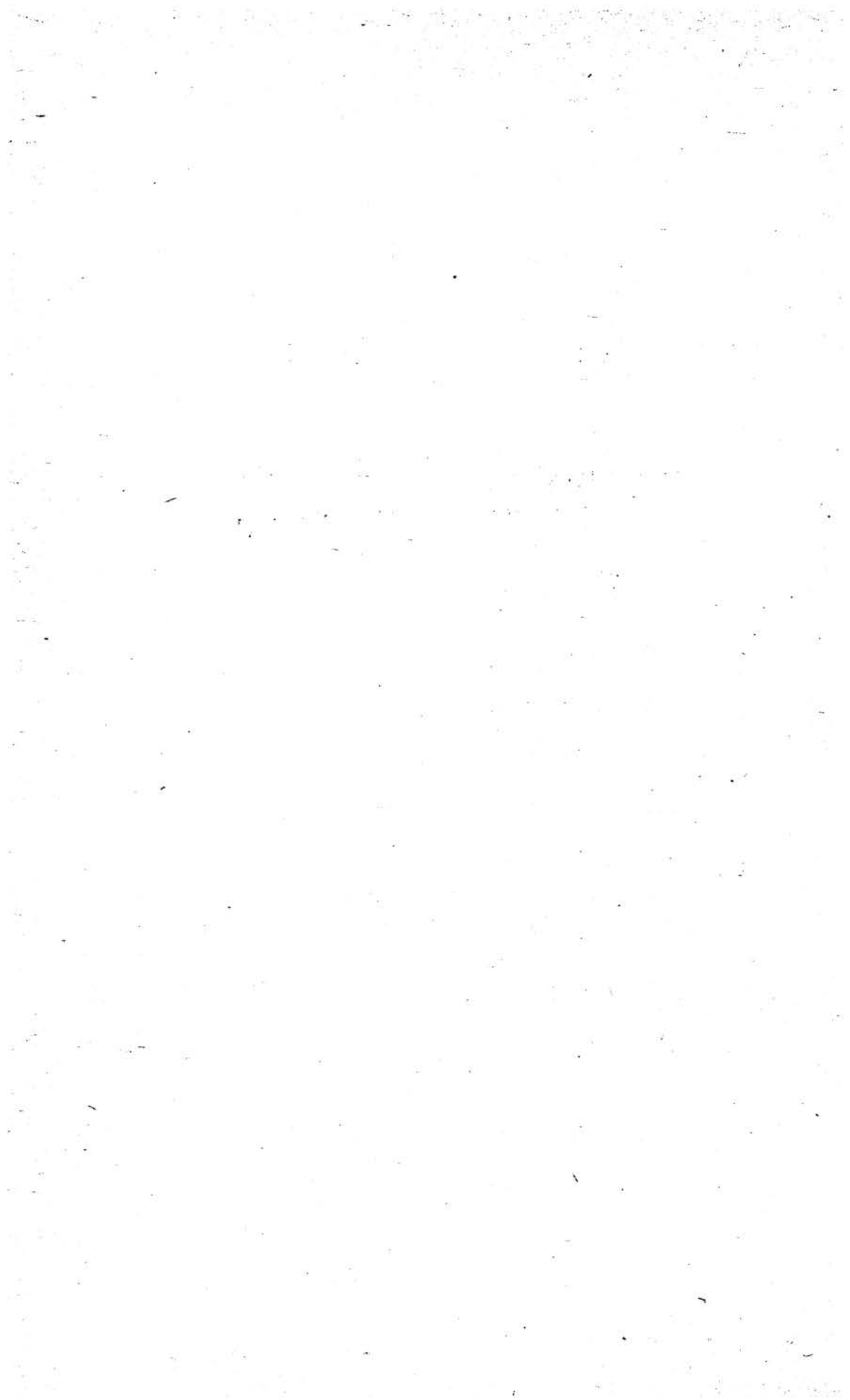
LES SIGNATURES DE DA COSTA

A handwritten signature in cursive script, reading "Gabriel da Costa". The letters are fluid and connected, with a prominent loop at the end of the word "Costa".

*Signature de Gabriel da Costa, chrétien portugais.*

A handwritten signature in cursive script, reading "Uriel da Costa". The signature is more complex and stylized than the one above, with a large, decorative flourish at the end of the word "Costa".

*Signature d'Uriel da Costa, juif d'Amsterdam.*



## TABLE DES MATIÈRES

### INTRODUCTION.

LE SANG D'URIEL DA COSTA.....	9
LA VIE D'URIEL DA COSTA.....	41
LA PENSÉE D'URIEL DA COSTA.....	58
1. <i>Da Costa et Spinoza</i> .....	58
2. <i>Da Costa et le stoïcisme</i> .....	77
3. <i>La religion et la nature</i> .....	85
BIBLIOGRAPHIE.....	95
UNE VIE HUMAINE ( <i>Exemplar humanæ vitæ</i> )	99
LES SIGNATURES DE DA COSTA ( <i>fac-simile</i> ) .....	139

5744/21

ACHEVÉ D'IMPRIMER A DIJON  
POUR F. RIEDER ET C<sup>ie</sup> PAR  
MAURICE DARANTIERE  
EN MARS 1926



F. RIEDER ET C<sup>ie</sup>, ÉDITEURS — PARIS

JUDAÏSME

PARUS

ISRAEL ABRAHAMS. — *VALEURS PERMANENTES DU JUDAÏSME. TRADUIT DE L'ANGLAIS PAR CONSTANTIN-WEYER. Un volume in-16, broché.*

J. JÉHOUDA. — *LA TERRE PROMISE. Un volume in-16, broché.*

URIEL DA COSTA. — *UNE VIE HUMAINE. TRADUIT DU LATIN ET PRÉCÉDÉ D'UNE ÉTUDE PAR A.-B. DUFF ET PIERRE KAAAN. Un volume in-16, broché.*

A PARAÎTRE

ISRAEL ZANGWILL. — *LA VOIX DE JÉRUSALEM. TRADUIT DE L'ANGLAIS PAR LUDMILA SAVITSKY.*

MEYER ABRAHAM. — *MOÏSE.*

F. RIEDER ET C<sup>ie</sup>, ÉDITEURS — PARIS